

Assemblée générale de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Mercredi 13 juin 2018
Domaine des Gueules Cassées
de La Valette-du-Var



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

SOMMAIRE

Rapport moral du Président sur l'exercice 2017	page 2
Rapport d'activités 2017 par le Directeur général	page 7
Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2017 et perspectives 2018	page 23
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017	page 27
Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées	page 29
Bilan au 31 décembre 2017	page 32
Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017	page 34
Budget 2018 - Tableau des grands équilibres	page 36
Élections des administrateurs et vote des résolutions	page 37
Note explicative de la procédure de vote	page 38
Liste des candidats aux postes d'administrateur	page 39
Curriculum vitæ des candidats aux postes d'administrateur	page 40
Résolutions soumises au vote	page 52

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT SUR L'EXERCICE 2017



Nous voici donc à nouveau réunis dans notre Domaine des Gueules Cassées de La Valette-du-Var à l'occasion de notre Assemblée générale.

Au-delà de cet événement annuel, cela nous permet également de partager de chaleureux moments de camaraderie. Nous nous en réjouissons.

À l'issue de cette Assemblée, nous rendrons hommage à nos fondateurs et à tous ceux qui nous ont précédés dans notre belle association, ainsi qu'à leurs épouses, devant le monument qui leur est dédié.

Nous associerons à leur Mémoire les 104 camarades qui nous ont quittés en 2017 et notamment notre ami Michel Nail décédé il y a quelques mois et qui au sein du Conseil d'administration pendant près de 20 ans s'est dévoué à l'amélioration du sort de ses camarades ainsi que Jean Radjenovic qui fut longtemps Délégué régional d'Auvergne.

Nous aurons une pensée particulière pour les militaires morts en OPEX ou en service ainsi que les victimes d'attentats.

Nous n'oublierons pas le Colonel Arnaud Beltrame.

À leur mémoire, je vous demande d'observer quelques instants de recueillement...

... Je vous remercie.

Le rapport moral

Le rapport moral du président a déjà été porté à votre connaissance comme tous les documents relatifs à cette Assemblée générale, dans les délais prescrits.

Je m'en tiendrai aux informations principales, les commentaires plus détaillés vous étant présentés ensuite par le directeur général Olivier Roussel et le trésorier Bernard Allorent.

Je tiens dès maintenant à rendre hommage et à remercier tous ceux, administrateurs, délégués, porte-drapeaux, tous bénévoles, équipes de direction, collaborateurs du siège et des domaines, pour leur engagement, leur implication, leur constante et totale disponibilité, chacun à sa place, pour le bon fonctionnement de l'Union.

La vie de l'ensemble « Gueules Cassées »

L'Association et la Fondation sont étroitement liées dans leurs actions et œuvrent ensemble au service de nos membres, de leurs conjoints survivants, des blessés, du monde combattant, et de la société civile. Elles sont indissociables pour nous, mais également dans l'esprit de tous ceux qui, en externe, pensent aux « Gueules Cassées ».

Je dirai donc aussi quelques mots de la Fondation en accord avec son président le général du Mottay. L'année 2017 a été, au plan national, marquée par de cruelles agressions ciblées contre les forces de sécurité en charge de notre protection. Nous nous sommes efforcés à chaque fois d'apporter notre soutien aux blessés et aux familles qui ont toujours réagi avec un courage et une détermination admirables.

L'année passée a heureusement été plus positive pour notre Association et notre Fondation.

Nous avons enregistré 125 adhésions qui dépassent le nombre de décès que nous avons eu la tristesse de devoir prendre en compte.

Leur origine est la suivante :

- Guerre 39/45 : 1,
- Indochine : 2,
- Afrique du Nord : 2,
- OPEX : 60,
- En service : 42,
- Pompiers, Gendarmes, Policiers : 9,
- Victimes civiles (dont attentats) : 9.

Parmi eux les blessés atteints de psycho traumatisme de guerre représentent plus du tiers des nouveaux entrants.

Je les salue tous et leur souhaite un long parcours à nos côtés.

Ils pourraient être beaucoup plus nombreux, mais comme toutes les associations du monde combattant nous avons du mal à obtenir de nouvelles adhésions. Nous avons donc développé les contacts déjà existants avec des responsables du ministère de l'Intérieur, de la Préfecture de Police et de la Douane, leurs représentants étant maintenant confrontés de plus en plus souvent à des agressions et à des traumatismes physiques et psychiques. Les pompiers sont également en première ligne. Les victimes d'actes de terrorisme ne sont pas oubliées. La pérennité de notre association n'est pas en question sur ce point, mais plutôt celle de sa gouvernance. Nous nous sommes donc préoccupés de rechercher de nouveaux administrateurs de bon niveau, aptes à assurer dans l'avenir la direction de nos instances dans le respect de nos valeurs et des spécificités de l'UBFT : la solidarité et la fraternité. Le Conseil d'administration a procédé à la cooptation de deux nouveaux administrateurs dont la ratification est soumise par ailleurs à

votre accord, pour faire face à la démission de deux membres. Je remercie ces derniers de leur dévouement à la cause de l'Union. Ils ont été élevés à l'honorariat.

Je remercie également ceux d'entre vous qui se sont déclarés candidats dans le cadre de ce remplacement. Cela confirme la vitalité de notre Association.

Les décorations

Les mérites de nombreux camarades ont été reconnus dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

- 2 Grands Officiers,
- 2 Commandeurs,
- 5 Officiers,
- 13 Chevaliers,

et dans celui du Mérite :

- 1 Officier,
- 5 Chevaliers.

Nous leur renouvelons nos chaleureuses félicitations.

Les domaines

Le domaine de Moussy

Le dossier permettant de finaliser la cession a connu quelques retards mais sa progression a repris normalement, ce qui laisse espérer une issue cette année.

Le domaine des Gueules Cassées du Coudon

L'équipe qui l'anime a poursuivi tout au long de l'année, avec dynamisme et efficacité, l'accueil de nos membres, hélas trop peu nombreux à y séjourner, pour des séjours de repos et de vacances, et l'organisation de congrès, de séminaires et autres

réunions. Nous avons également ouvert le domaine à l'accueil hôtelier, ce qui en accroît la fréquentation ainsi que la notoriété de notre Association.

L'EHPAD « Résidence Colonel Picot »

Nous avons réalisé, au travers de notre filiale CYP SAS, un établissement de grande qualité tant pour l'hébergement que pour la prise en soins des personnes âgées. Ses 113 chambres individuelles sont toutes pratiquement occupées en permanence. Il fonctionne harmonieusement à la grande satisfaction des résidents, de leur famille, des autorités de tutelle, avec une équipe de qualité dévouée et attentive à en assurer le bon fonctionnement pour le plus grand bien des résidents.

Nous avons également mis en place en liaison avec un organisme spécialisé et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) une expérience innovante dénommée « La caravane de la mémoire » qui utilise la musique et la danse dans le traitement non-médicamenteux de la maladie d'Alzheimer. Le Tango en particulier permet un travail de rééducation sur la mémoire corporelle, qui donne des résultats positifs assez étonnants sur le comportement de certains de nos résidents.

De plus, sur proposition de l'Agence Régionale de Santé (ARS), nous avons préparé la mise en place de procédures permettant un accompagnement nocturne des résidents insomniaques pour qui les nuits de déambulation sont souvent longues et angoissantes !

Le dossier de labellisation « Bleuets de France » a été signé au printemps par le secrétaire d'Etat en charge des Anciens Combattants en présence de la Directrice générale de l'ONAC lors de leur visite de l'EHPAD.

La Fondation

Pendant le même temps, notre fondation poursuit son développement à la satisfaction de tous les chercheurs qui bénéficient des aides qui leurs sont accordées. Cela permet des améliorations importantes des techniques chirurgicales de nature cranio-maxillo-faciales pour les soins au plus grand nombre. Les nombreux témoignages de reconnaissance et de satisfaction émanant des autorités de tutelle, de professionnels de santé et de particuliers en sont une excellente confirmation. Le prix 2017 de la Fondation a été remis au professeur Payen de l'Institut des Neurosciences du CHU de Grenoble pour l'ensemble de ses travaux sur les traumatismes crâniens.

Des bourses, en nombre très limité, ont été accordées à des chirurgiens maxillo-faciaux cambodgiens pour leur permettre de compléter leur formation à l'Hôpital Saint-Joseph à Paris.

L'action sociale

Nous poursuivons nos actions dans la continuité des missions fondamentales de notre Union en assurant soutien moral et matériel à nos camarades et leur conjoint survivant, ainsi qu'au monde combattant et à la Mémoire. Cette aide déborde en effet largement le cadre de notre seule association puisque nos soutiens s'adressent également à d'autres instances du monde combattant pour leur permettre d'assurer leurs propres aides sociales et à des organismes d'intérêt général, en nous attachant à maintenir la reconnaissance et le respect des droits des blessés au service de notre Pays.

Nous avons bien sûr entretenu nos liens historiques, étroits et chaleureux avec les Ailes Brisées qui œuvrent dans le même sens que nous et avec la

même chaleur humaine auprès de leurs ayants-droits et de leurs familles.

Il en a été de même avec Solidarité Défense qui joue un très grand rôle auprès des militaires en opération extérieures et intérieures, des blessés et des familles endeuillées.

Nous avons assuré le maintien de nos aides aux hôpitaux militaires, notamment Percy où nous avons largement participé au financement de la mise en place de 6 chambres de Réadaptation Post-réanimation, ainsi qu'à l'équipement de divers matériels de pointe à d'autres établissements militaires et civils dont l'hôpital Foch de Suresnes, renouant ainsi des liens avec cet établissement où ont été soignés un grand nombre de nos camarades blessés en Afrique du Nord, et avec l'hôpital américain de Neuilly qui fut à la pointe des soins aux « Gueules Cassées » de 14/18.

L'Institution Nationale des Invalides s'est vue dotée de deux véhicules permettant d'assurer de meilleurs déplacements aux pensionnaires et, en partenariat, d'un appareil de radiologie moderne et performant, adapté aux personnes à mobilité réduite, inauguré avec la participation de la secrétaire d'État aux Armées.

Nous avons assuré pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris le financement d'un matériel de formation à la hauteur de ses besoins pour remplir plus efficacement ses missions sur le terrain.

Le Code des Pensions d'Invalidité

Nous avons poursuivi très activement notre investissement relatif au Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre. Ce Code refondu est entré en application le 1^{er} janvier 2017. Son plan a été profondément refondu pour

le rendre plus rationnel et convivial. La répartition de ses dispositions entre les domaines législatif et réglementaire répond désormais aux règles constitutionnelles. La rédaction du Code a été modernisée et simplifiée pour en permettre une meilleure compréhension.

Le site numérique évolutif, créé à cet effet et placé sous l'entière responsabilité de l'UBFT, a pour objet de permettre à chacun de s'approprier aussi rapidement et simplement que possible ce code refondu, d'exploiter au mieux son nouveau plan, de comprendre la logique de la nouvelle dénomination de ses articles, d'assimiler quelques formulations nouvelles, et ainsi, de trouver de la manière la plus naturelle et complète possible, dans des commentaires et de la jurisprudence, les réponses aux questions que chaque utilisateur de ce Code peut légitimement se poser.

La Loi de Programmation Militaire (LPM 2019-2025) en cours de discussion devant la représentation nationale comporte certains articles concernant le Code des Pensions Militaires d'Invalidité dont nous contestons le bien-fondé en l'état. Elle prévoit, par exemple, des mesures aussi fondamentales que la ratification du Code refondu sans autre discussion parlementaire, et le transfert du contentieux des tribunaux des pensions vers les tribunaux administratifs selon des modalités dont la pertinence ne nous paraît pas pleinement assurée.

Nous serons très vigilants quant à la rédaction des textes d'application.

Le Comité d'entente des Grands Invalides de Guerre s'est constitué en association déclarée ; il est présidé par le Général Paul Dodane, vice-président des « Gueules Cassées ».

La Mémoire

Outre nos soutiens récurrents au Souvenir Français et au Comité de la Flamme, nous avons accompagné divers organismes, dont notamment la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie, dans leurs actions destinées à rappeler à nos concitoyens le sacrifice de nos Anciens.

Nous avons participé à toutes les grandes cérémonies commémoratives.

La Française des Jeux

Ces actions sont, vous le savez, rendues possibles principalement grâce à notre actionnariat dans le capital de la Française des Jeux. Nous nous efforçons donc, au sein de son conseil d'administration de maintenir le versement d'un dividende régulier et durable. Nous sommes bien entendu très attentifs au processus de l'éventuelle privatisation partielle de La Française des Jeux dont le processus est actuellement étudié par les instances gouvernementales, et sera peut-être enclenché à la date de l'Assemblée générale.

L'Association et la Fondation des Gueules Cassées constituent un ensemble harmonieux, coordonné et efficace.

Je vous remercie.

Henri Denys de Bonnaventure
Président



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je vais maintenant, et pour la seizième année consécutive en qualité de Directeur général, conformément à l'article VIII des statuts, apporter un éclairage opérationnel sur les activités 2017 de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et, à titre d'information, sur celles de notre filiale CYP SAS exploitant l'EHPAD « Résidence Colonel Picot », ainsi que sur les activités de la Fondation des « Gueules Cassées » (FGC).

Ce rapport annuel étant une sorte de photographie des activités de l'année écoulée, son plan et son contenu ne présente pas de grande originalité par rapport aux éditions précédentes, car il se doit de comporter un certain nombre d'informations forcément répétitives au fil des exercices, même si les actions de nos organismes sont multiples et variées.

L'effectif de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête :

Au cours de l'exercice 2017, nous ont quittés :

- 104 camarades,
- 11 conjoints survivants,
- 63 conjoints de membres.

125 nouveaux membres ont été admis en 2017 par la commission des adhésions.

L'Association se compose statutairement, au 13 avril 2018, date d'arrêté de la liste électorale pour le vote des résolutions et pour l'élection des administrateurs, de :

- 2 478 membres actifs,
- 16 membres d'honneur.

Au-delà des membres proprement dits, votre association apporte, conformément à ses statuts, son soutien aux 1 530 conjoints et 1 277 conjoints survivants de membres disparus, soit un total de près de 5 301 ressortissants.

Les activités du siège

Gouvernance et direction

L'équipe du siège assure le fonctionnement des deux organismes, Association et Fondation, dont je vais illustrer le volume par quelques chiffres significatifs :

- 5 919 correspondances ont été reçues, et 1 927 ont été envoyées par l'association dont certaines en des dizaines, voire des centaines d'exemplaires lorsqu'il s'agit de circulaires,
- 401 correspondances ont été reçues par la Fondation, 98 correspondances ont été adressées par la Fondation. Ce sont pour la plupart d'épais dossiers de recherche médicale,
- le nombre indiqué de correspondances reçues est en diminution car afin d'alléger les tâches du secrétariat les courriers répétitifs ne sont plus systématiquement enregistrés,
- je tiens à rappeler le développement de la communication par courriers électroniques. Nous recevons des milliers de courriels, nécessitant une grande réactivité de nos collaboratrices et collaborateurs.

L'équipe du siège a organisé ou préparé au cours de l'année 2017 :

- 5 réunions du Conseil d'administration et 5 réunions du Bureau de l'UBFT,
- 11 réunions de la Commission des aides individuelles,
- 3 réunions de la Commission d'admission,
- 5 réunions de la Commission des aides aux organismes externes,
- 18 réunions régionales en liaison avec vos Délégués régionaux et départementaux,
- le séminaire annuel des Délégués régionaux et départementaux qui s'est tenu au Siège du 19 au 21 septembre 2017, et a donné lieu au ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, ainsi qu'à un pèlerinage au cimetière de Moussy-le-Vieux sur les tombes de nos fondateurs et de nos membres disparus,



- L'Assemblée générale annuelle du 22 juin 2017, au Domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var,
- 3 réunions du Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- 1 réunion du Comité scientifique de la Fondation,
- La journée de remise du Prix 2017 de la Fondation des Gueules Cassées.

L'équipe du siège, composée de 13 salariés, a effectué tout au long de l'année, les travaux ci-dessous :

- la réalisation des procès-verbaux des séances du Bureau et du Conseil d'administration, en liaison étroite avec Georges Morin, le Secrétaire du Conseil, que je remercie pour son soutien actif dans la rédaction des textes actant la vie de l'UBFT,
- la rédaction des comptes rendus de l'ensemble des commissions et courriers liés,
- la réalisation du « Magazine » : 4 numéros 340 à 343 ont été publiés au cours de l'année 2017, et mis en ligne sur notre site internet,
- la comptabilité de l'ensemble des mouvements liés au fonctionnement général et aux centaines de virements mensuels des aides sociales,
- la gestion du patrimoine financier en liaison avec MM. Bernard Allorent et Michel Jacquet, les trésoriers respectifs de l'Association et de la Fondation, œuvrant en parfaite harmonie,
- la gestion des ressources humaines dont l'effectif global était au 31 décembre 2017 de 31 salariés, contre 32 en 2016, ainsi répartis :
 - 13 salariés au siège : M. Olivier Denhaene a été recruté au mois de septembre 2017, au poste de Directeur adjoint chargé des affaires juridiques afin de renforcer l'équipe de direction et sécuriser par ses analyses juridiques la multitude de décisions prises par l'Association et la Fondation

dans un contexte légal et réglementaire de plus en plus complexe et contraignant,

- 3 salariés au Domaine de Moussy,
 - 15 salariés au Domaine des Gueules Cassées de La Valette-du-Var représentant 14 postes équivalent temps plein,
 - La filiale CYP SAS, gestionnaire de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot » à La Valette-du-Var, quant à elle, employait 83 salariés représentant 78,6 postes équivalent temps plein au 31 décembre 2017.
- la mise à jour du site internet www.gueules-cassees.asso.fr,
 - la réalisation d'outils de communication internes et externes,
 - l'exploitation des chambres du siège,
 - l'entretien et la maintenance de l'immeuble,
 - ainsi que de très nombreuses missions de représentation de l'Association et de la Fondation.
- Le siège social a également apporté un soutien logistique à d'autres organismes qui, au terme d'une convention, occupent des locaux et participent aux charges de fonctionnement. Il s'agit de :
- la Fondation des « Gueules Cassées »,
 - la Fondation du Souvenir de Verdun,
 - la Fondation des Aveugles de Guerre.

La mission d'entraide de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

La mission statutaire d'entraide de l'UBFT se concrétise autour de 3 axes :

- l'aide sociale,
- la défense du droit à réparation,
- le soutien à l'obtention des décorations dont le président vous a cité le nombre de membres honorés dans son rapport moral.

Les aides sociales aux membres

La commission des aides individuelles s'est réunie 11 fois. Elle a étudié près de 900 dossiers.

Le montant total dédié à l'entraide en 2017 s'élève à 1,950 M€ et se répartit ainsi :

- 141 allocations mensuelles versées à des membres ou veuves en difficultés,
- 35 allocations « enfants handicapés »,
- 74 allocations « études » qui sont versées sur les 10 mois de l'année scolaire,
- 127 aides ponctuelles,
- 73 prises en charge des honoraires d'avocats ou médecins experts pour la défense des droits à pension militaire d'invalidité,
- 9 allocations « mariage » et 9 allocations « naissance » ont été servies, signe de l'admission de nouveaux jeunes membres, militaires en OPEX et blessés en service,
- 309 colis de Noël ont été adressés à des membres ou veuves, isolés sur le plan géographique ou affectif,
- 39 cadeaux d'anniversaire de noces d'or,
- 376 abonnements à une téléassistance ont été pris en charge,
- Et hélas, 107 allocations « obsèques » ont été versées à la suite de la disparition de nos membres ou de leurs conjoints.

La défense du droit à réparation

Dans son rapport moral, le président a indiqué l'implication de l'UBFT aux côtés des autres associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) élargi pour la refonte du code des pensions militaires d'invalidité.

L'évolution, le développement et l'enrichissement constant du site internet, sorte de code annoté

numérique se poursuit sous l'impulsion et le contrôle de l'UBFT.

Il est consultable sous l'adresse internet :
<http://code.pensionsmilitaires.com/>



8 284 utilisateurs différents ont consulté 85 621 pages de ce site entre le mois d'avril 2017 et le mois de mars 2018.

La rédaction des informations, des sujets d'actualité et commentaires des articles du code des PMIVG est assurée par Maître Véronique de Tienda, avocate de l'UBFT spécialisée dans le droit à réparation des blessés de guerre, et cosignée en liaison avec l'un de ses confrères reconnu pour sa grande connaissance du code des pensions militaires d'invalidité.

La volonté de l'UBFT est de parvenir à ce que cet outil informatique réalisé au profit de nos membres et des blessés militaires des nouvelles et futures générations, des avocats et magistrats en charge des contentieux relatifs soit le plus abouti possible pour le centenaire de la loi du 31 mars 1919 qui a érigé le droit à réparation.

Le mécénat externe

Chaque année, l'UBFT apporte un soutien financier à de grandes associations avec lesquelles un partenariat durable s'est forgé au fil du temps.

Il s'agit :

Des « Ailes Brisées »



Au terme d'une convention signée en 1972, les « Ailes Brisées » ont confié la gestion de leur émission de Loterie Nationale aux « Gueules Cassées » qui, en contrepartie de cet apport de parts de marché, reversent chaque année à cette association 16 % du montant, après impôt, du dividende perçu de la Française des Jeux.

Des associations composant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)

L'UBFT continue d'apporter un soutien annuel à quatre des associations, membres du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, qui furent dans le passé « Émetteur de dixièmes de la Loterie Nationale » :

- la Fédération des Blessés Multiples et Impotents de Guerre,
- la Fondation des Aveugles de Guerre,
- l'Association des Mutilés et Invalides de Guerre,
- la Fédération des Amputés de Guerre de France.

Le montant de ce soutien qui permet à ces associations de mener leurs propres actions sociales varie proportionnellement à l'évolution du dividende de La Française des Jeux (FDJ). Il a été en 2017 de 160 000 € pour chacune des 4 associations en raison du montant exceptionnel du dividende FDJ perçu en 2016, soit 640 000 €. Il sera globalement de 348 000 € en 2018 en raison du retour à un montant habituel du dividende FDJ perçu en 2017.

L'UBFT répond également, conformément à sa mission statutaire, à des demandes de soutiens financiers qui sont analysées par la commission des aides aux organismes et institutions qui s'est réunie

à 5 reprises, a étudié 70 dossiers, en a refusé 24, mis 2 en attente de complément d'information, apportant 44 réponses favorables.

Le montant des aides externes décidées en 2017 s'élève à 800 000 € dont :

- des aides sociales indirectes au travers d'associations, dont je ne cite que les principales :
 - l'association Solidarité Défense pour la confection des colis de Noël envoyés aux soldats en OPEX et OPIN,
 - le Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides pour l'organisation de stages sportifs pour des militaires blessés,
 - l'association « Ad Augusta » qui œuvre en Bretagne à la réinsertion de blessés atteints de syndromes post traumatiques par le biais d'activités maritimes,
 - l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) apportant des bourses d'études à des orphelins,
 - La maison du légionnaire pour la mise aux normes électriques de l'établissement accueillant leurs anciens.

- des projets à vocation sanitaire ou médico-sociale, en particulier pour :
 - L'Institution Nationale des Invalides pour l'acquisition d'un appareil de radiologie adapté aux personnes à mobilité réduite,
 - l'Hôpital d'instruction des armées Clermont Tonnerre de Brest pour du matériel d'ergothérapie et de sport dédié au service de psychiatrie
 - l'Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne de Toulon pour du matériel permettant aux polytraumatisés de gagner en autonomie
 - La Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris,



Inauguration de l'appareil de radiologie à l'Institution nationale des Invalides.

pour l'acquisition de matériels pour la formation du service médical d'urgence (simulateur d'échographie, mannequin de simulation...)

- L'association Tournesol qui assure des animations dans les hôpitaux militaires,
 - L'association « un fauteuil à la mer » qui permet à des personnes à mobilité réduite d'accéder à des bains de mer, notamment les résidents de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot »,
 - Et France Alzheimer Var, association également proche de notre EHPAD.
- des actions de devoir de Mémoire, dont essentiellement :
 - le Souvenir Français, qui perçoit au terme d'une convention, un soutien annuel de 200 000 €,
 - La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, pour une exposition de portraits de soldats alliés de la grande guerre,
 - l'Association de soutien à l'armée française (ASAF) pour la parution d'un numéro hors-série de la collection « Mémoire et vérité : 14-18 La France au combat »,
 - la mairie de Moussy-le-Vieux, pour la réalisation d'un chemin de mémoire qui rappellera le lien fort entre la commune et les « Gueules Cassées »,
 - la réalisation d'un documentaire pour la télévision sur les écrits d'Hélie de Saint-Marc,
 - le comité de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, notamment pour la construction d'un site internet,
 - la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie : pour la mise en place d'un outil

informatique pour le centre de ressources documentaires et d'aide à la recherche.

- des actions dédiées à la notoriété des « Gueules Cassées » :
 - La réalisation d'un film d'auteur pour le cinéma « Jeunesse aux cœurs ardents » de la réalisatrice Cheyenne-Marie Carron, dont le thème est l'engagement militaire et la manière de l'inculquer aux jeunes générations,
 - Le soutien à l'association CAP Jeunesse, qui vise également à inculquer les valeurs de la nation aux jeunes les moins favorisés.

L'immeuble du siège social

Le plan d'entretien pluriannuel s'est poursuivi en 2017 par :

- les peintures d'une partie des locaux du 2^e étage et de l'escalier de service,
- le remplacement des ventilo-convecteurs de climatisation,
- le réseau informatique et téléphonique.

Il se poursuivra en 2018 par la remise en peinture des bureaux du 2^e étage qui regroupe les services du siège.

Les délégations régionales

Vos délégués ont poursuivi leur mission de représentation de l'Association, accompagnés de leurs porte-drapeaux lors des principales cérémonies patriotiques et de Mémoire.

Un bilan de l'année passée et les perspectives pour l'année à venir ont été présentés à vos délégués régionaux, réunis en séminaire au siège au mois de septembre 2017.

Le maillage territorial a été assuré en 2017 au sein de 21 délégations régionales par :

- 25 Délégués régionaux,
- 12 Délégués départementaux,
- 25 Porte-drapeaux.

La campagne de renouvellement des drapeaux, ornés du nouveau logo de l'association se poursuit. 9 nouveaux drapeaux ont été officiellement remis en 2017.



Chaque année, vos Délégués organisent une réunion régionale qui est l'occasion pour l'administrateur qui préside cette rencontre et au cadre du siège qui l'accompagne de vous présenter, sous forme d'une projection, les actions et les projets d'avenir de l'Association et de la Fondation.

Ces réunions sont des moments de retrouvailles et de chaleureuse camaraderie, grâce à l'implication des épouses de nos délégués qui vous accueillent. Il est donc essentiel et agréable que vous y participiez nombreux.

Les nouveaux camarades qui ont adhéré au cours de l'année sont systématiquement invités à la réunion de leur région afin de se familiariser avec l'ambiance fraternelle de notre Association et s'y intégrer le plus aisément et le plus durablement possible.

Le Domaine de Moussy

Pour mémoire, l'Assemblée générale 2014 a approuvé la cessation des activités du Domaine de Moussy et sa cession.

À la suite du non aboutissement de la première promesse de vente, un nouvel acquéreur a été trouvé, mais la cession effective nécessite une modification du PLU en vigueur qui ne permet que des activités médico-sociales. La procédure de transformation du PLU n'a pu débuter qu'à la fin de l'année 2017 en raisons de contraintes internes au fonctionnement municipal de Moussy-le-Vieux.

Nous pouvons raisonnablement espérer aboutir à la vente définitive en fin d'année 2018

Les contrats de travail de 3 salariés sont prolongés jusqu'à la cession du domaine afin d'assurer la maintenance et la sécurité du site.

Le Domaine des Gueules Cassées sur le mont Coudon



Au cours de l'année 2017, le Domaine des Gueules Cassées a poursuivi :

- l'accueil en séjours de repos et de vacances des membres de l'Union et de leurs familles,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

- l'hébergement permanent de membres et leurs conjoints autonomes n'ayant pas besoin d'assistance pour les actes élémentaires de la vie, sorte de « résidence seniors » avant l'heure,
- l'organisation d'événements pour le monde combattant et les familles, notamment de nombreux mariages.
- 24 668 repas ont été servis en 2017 contre 24 016 en 2016, en augmentation de 2,7 %,
- 10 063 nuitées ont été enregistrées en 2017 contre 8 281 en 2016, en augmentation de 21 %,
- le résultat de fonctionnement 2017 reste cependant déficitaire. Il convient de noter que ce déficit inclut un certain nombre de charges imputables aux activités générales de l'Association, à des événements organisés à la demande du siège pour la notoriété des « Gueules Cassées », à la tenue de l'Assemblée générale...

L'approbation des nouveaux statuts de l'UBFT, par arrêté du ministre de l'intérieur 13 octobre 2016, a offert au domaine des Gueules Cassées de nouvelles perspectives de développement qui auparavant ne lui était pas autorisées.

Le Domaine accueille désormais très régulièrement des séminaires d'entreprise ou de l'administration, des assemblées générales d'associations, des groupes en formation, des fêtes de famille...

À titre d'exemple, sans que la liste soit exhaustive, les institutions ci-dessous se sont réunis au Domaine :

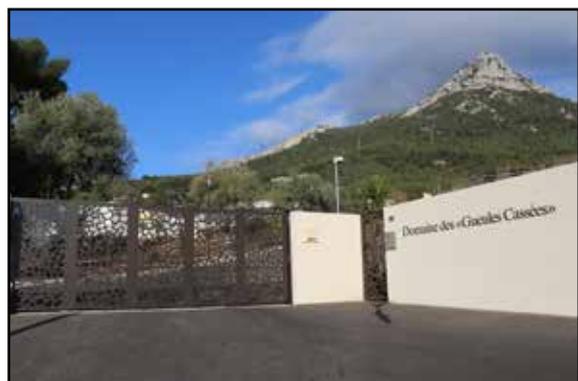
- la Caisse Nationale Militaire Sécurité Sociale
- Malakoff Médéric
- l'atelier Industriel de l'aéronautique de Cuers
- L'établissement du Service Infrastructure de la Défense de Toulon
- le carré OM du Jean Bart
- les Anciens 1^{er} Régiment de Choc

- le service des Essences des Armées
- l'association de Formation et de Recherche des Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques
- La Saint-Cyrienne
- la Préfecture Maritime
- l'Union Patronale du Var
- Voyages Loisirs Culturels
- Grenoble Énergie Sport
- l'association France Rein
- etc

Le chiffre d'affaires des activités événementielles du domaine, hors taxes, passe de 834 590 € en 2016 à 936 396 € en 2017 soit une augmentation de 12 %.

Un certain nombre de travaux ont été réalisés afin de valoriser le domaine et lui donner, rapidement, une meilleure attractivité en vue de favoriser ses activités événementielles, essentielles à son développement :

- Un nouvel accès, central et valorisant a été créé. Il permet aux visiteurs d'accéder directement au cœur du domaine, bureau d'accueil et salles de restaurant, avec la vision majestueuse du mont Coudon,
- La salle à manger, le bar, des salles de séminaires et les circulations ont été modernisés,



- Les chambres et les salles de bains du bâtiment Mimosa ont été améliorées,
- Des places de stationnement pour les personnes handicapées ont été matérialisées.



La nouvelle adresse postale du Domaine est le 151 avenue André Dupuy du nom d'une « Gueule Cassée » bien connue de tous, blessé en Indochine, qui fut directeur du Coudon durant 27 ans et Délégué régional pour la Provence. Je salue affectueusement son épouse Marguerite, qui fut une adjointe très impliquée aux côtés de son mari, appréciée de tous, aujourd'hui résidente de notre EHPAD.



Le Domaine développe désormais sa communication sous l'appellation « Domaine des Gueules Cassées » qui met en avant l'identité de l'Association et bénéficie dans la métropole Toulonnaise d'une plus grande notoriété que le simple nom du Coudon, même si dans le cœur des habitués « leur Coudon » sera toujours le Coudon !

En ce qui concerne l'avenir du Domaine, le projet qui a avait été envisagé de créer une Résidence Services Séniors de grande envergure a été abandonné. Il aurait entraîné, par la construction de quelques 90 appartements, une importante

déforestation, une véritable urbanisation du domaine et une lourdeur de gestion.

Le Conseil d'administration a donc décidé d'orienter la réflexion vers un projet plus simple, plus rapide et moins onéreux à mettre en œuvre :

- développer les activités d'intérêt général et événementielles, désormais rendues possibles suite à la modification des statuts :
 - accueil du monde combattant (anciens combattants et militaires d'active),
 - accueil de publics handicapés,
 - séjours de répit pour les aidants de patients atteints de maladies neuro dégénératives,
 - séjours de groupes,
 - hôtellerie de groupe,
 - activités événementielles.
- développer la communication afin d'augmenter les activités événementielles, renforcer l'équipe d'accueil et administrative pour développer la recherche de clientèle et tendre vers une réduction du déficit du domaine.
- mettre à niveau selon les standards de confort hôtelier d'aujourd'hui les bâtiments existants « Olivier », « Mimosa » ainsi que le restaurant et les salles de séminaires,
- construire 10 à 12 appartements T2/T3 pour une mini « Résidence Séniors », destinée aux membres de l'UBFT et du monde combattant, autonomes sur le plan de la santé,
- reconstruire la piscine sous la forme d'un parc aquatique avec un bassin semi couvert permettant une utilisation plus longue dans l'année, assorti d'éléments ludiques et de bien-être, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mémoire, la piscine du Domaine, inaugurée en 1973, a permis, à bien des générations d'estivants, d'enfants et petit-enfants de Gueules Cassées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

en colonie de vacances et en séjours, de passer d'inoubliables moments de détente. Après 45 années de fonctionnement, sa maintenance est de plus en plus difficile à assurer. Afin d'éviter le risque d'une panne hydraulique majeure qui viendrait compromettre une saison d'été, le Conseil d'administration a pris la décision de reconstruire la piscine après la période estivale 2018 en vue d'une réouverture pour la saison 2019.

Bien entendu, ces projets d'ouverture du Domaine des Gueules Cassées à un public plus large ne remettent pas en cause la priorité d'accueil pour les membres de l'Association et du monde combattant.

En conséquence, il vous est demandé, par le vote de la résolution n°2 concernant l'approbation des comptes 2017 et l'affectation du résultat, de réaffecter à la modernisation du Domaine des Gueules Cassées la réserve qui avait été constituée et approuvée lors des trois dernières Assemblées générales d'un montant de 12 millions d'euros pour la construction d'une Résidence Service Séniors. Je profite comme chaque année de cette tribune pour rappeler une nouvelle fois aux membres



de l'UBFT, leurs conjoints et enfants, ainsi qu'aux membres des autres associations du monde combattant, qui sont autonomes, sans besoin d'assistance médicale au quotidien, et qui souhaitent passer un séjour de quelques jours à plusieurs mois au Coudon, dans la douceur du climat provençal, notamment durant l'hiver pour ne pas avoir à chauffer leur domicile et ne pas être isolés à Noël, de prendre contact avec Mme Isabelle Chopin, directrice du domaine et son équipe. Tel : 04 94 61 93 00.

Courriel : coudon@gueules-cassees.asso.fr

Votre Domaine des Gueules Cassées doit se développer. Nous comptons sur vous pour en faire la promotion en le faisant connaître à vos amis des autres associations du monde combattant dont l'accueil prioritaire est la vocation.

Toute l'équipe du Coudon, impliquée et motivée, que je remercie chaleureusement, vous attend avec gentillesse et enthousiasme pour la saison estivale 2018... avec un programme d'animations, dîners et soirées à thème, concours de pétanque, aquagym... Les tarifs des années antérieures ont été, à nouveau, maintenus sans augmentation.

L'EHPAD « Résidence Colonel Picot » exploité par notre société filiale la CYP SAS



La résidence Colonel Picot a été officiellement inaugurée le 13 janvier 2017 par Mme Christiane Hummel, Sénateur-maire de La Valette-du-Var et M. Philippe Vitel, alors Député du Var entourant le président et les administrateurs des « Gueules Cassées ».



La résidence a également été honorée de la visite de M. Jean-Marc Todeschini, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des anciens-combattants et de la Mémoire, accompagné de Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale

de l'Office National des Anciens-Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Cette visite a donné lieu à une cérémonie accordant le label « Bleuets de France » qui renforce le lien entre l'établissement et le monde combattant, l'attachement aux valeurs de la mémoire et de la solidarité.

2017 aura été, du fait de la fin de la seconde phase de construction des immeubles, l'année d'ouverture complète des 113 lits de la Résidence Colonel Picot.

Les travaux de voirie, de pose des portails ont été effectués en 2017 ainsi que les très longues finitions d'un tel ensemble de bâtiments qui se sont poursuivis jusqu'au mois d'avril 2018.

La mission de M. Bertrand Maurel d'ouverture et de montée en puissance de la résidence s'est achevée le 31 mars 2017.

Un nouveau directeur, M. Philippe Tazé, a pris ses fonctions le 7 juin 2017, apportant empathie et liant vis-à-vis des résidents et du personnel.

Le taux d'occupation de 100 % a été atteint en fin d'année 2017.

Je tiens à rappeler que la philosophie de prise en soins de l'établissement s'articule autour de trois objectifs :

- le respect du rythme de vie des personnes âgées,
- la non-contention tant physique que chimique,
- l'application de la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées.

Une expérience nommée « La Caravane de la Mémoire », financée par la Fondation des Gueules Cassées, a été menée avec des chercheurs de l'Inserm pour expérimenter l'effet bénéfique de la musique et de la danse, en particulier du tango, sur les personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

Plusieurs articles de presse et une séquence du magazine télévisé « Complément d'enquête », diffusé

par France 2 le décembre 2017, ont mis en lumière la qualité de l'établissement et de ses équipes.

Je tiens à féliciter et remercier les personnels de tous les corps de métier présents au sein de la Résidence Colonel Picot, l'administration, les soins, la restauration, l'animation, la maintenance, pour la qualité de leur travail, et je les assure de toute ma confiance.

En effet, nos résidents, qu'ils soient issus des « Gueules Cassées », du monde combattant ou nouveaux entrants, sont entourés de la même façon par des équipes bienveillantes dont la tâche n'a pas été facile durant les phases de construction et de montée en puissance.

Je rappelle que cet EHPAD « Résidence Colonel Picot » a été construit pour vous en priorité, membres des Gueules Cassées et du monde combattant.

Vous et vos familles, pouvez obtenir toutes les informations nécessaires à une admission sur le site internet : www.cypehad.com

Et en prenant contact directement avec l'établissement, au 04 94 42 51 80.

La Fondation des « Gueules Cassées »

2017 a été le quinzième exercice opérationnel de la Fondation des « Gueules Cassées » depuis sa reconnaissance d'utilité publique le 11 avril 2001.

Je vous rappelle que sur le plan de la gouvernance, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 12 membres :

- 5 administrateurs du collège des fondateurs, c'est-à-dire des « Gueules Cassées »,
- 3 administrateurs de droit représentant le ministre de l'Intérieur, le ministre chargé du Budget, le ministre chargé des Anciens Combattants,
- 4 administrateurs du collège des personnalités qualifiées qui apportent leur compétence à la gestion de la Fondation.

Le Conseil d'administration est lui-même conseillé par un Comité scientifique composé de 15 éminents professeurs et médecins spécialisés.

La Fondation des « Gueules Cassées » mène ses missions dans deux directions :

- Le mécénat médical par le soutien financier aux institutions s'intéressant à la recherche fondamentale ou clinique et au traitement des traumatismes crânio-faciaux et de leurs séquelles, mais aussi aux pathologies d'origine malformative ou tumorale, aux maladies dégénératives affectant le fonctionnement cérébral. Ce mécénat se concrétise par :
 - le versement de bourses à des chercheurs,
 - des soutiens financiers à des laboratoires de recherche ou des services hospitaliers spécialisés,
 - le financement de matériel pour la recherche,
 - l'attribution du Prix de la Fondation lorsqu'un projet est particulièrement remarqué.
- Le développement d'actions destinées à entretenir le souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France. Cet axe est encore assez peu activé.

En ce qui concerne le mécénat médical, comme chaque année, la Fondation a lancé son appel à projet auprès de 850 chercheurs dans les différents services hospitaliers et organismes de recherche.

Le thème retenu pour l'année 2017 était :

PATHOLOGIE CRANIO-FACIALE
Prise en charge et réparation des lésions
traumatiques et tumorales,
Prise en charge de pathologies
s'accompagnant de séquelles fonctionnelles
d'origine traumatique, dégénérative
ou tumorale

Faisant suite à cet appel à projets :

- 82 dossiers ont été reçus et soumis à l'examen d'un rapporteur du Comité scientifique,
- 46 dossiers de recherche ont été sélectionnés par le Comité scientifique et ont été approuvés par le Conseil d'administration pour un montant total de 1,6 M€.

La Fondation apporte également des soutiens financiers à des institutions leur permettant d'acquérir des équipements nécessaires à la recherche et le traitement des traumatismes crânio-faciaux.

Notamment, un système « Motion Capture » pour l'hôpital Saint-Joseph de Paris.

Il s'agit d'une technique d'enregistrement des mouvements du visage grâce à des capteurs filmés par plusieurs caméras infrarouge. La mise en place de ce prototype d'outil de mesure des mouvements de certains points du visage permettra des analyses précises afin de juger de l'efficacité des différents traitements des séquelles de la paralysie faciale.

Le partenariat pluriannuel avec l'Institut Faire-Faces, développé au CHU d'Amiens par le Professeur Devauchelle, pionnier de la greffe de visage, pour mener un programme de recherche sur la réalisation de biomatériaux cellularisés pour la reconstruction osseuse s'est poursuivi en 2017. Ce grand projet a pour vocation de passer de la chirurgie réparatrice à la chirurgie régénératrice.

La Fondation a soutenu la réalisation d'un documentaire mêlant images d'archives et interviews qui fait revivre l'histoire de milliers de chirurgiens, médecins, infirmières et ambulanciers américains volontaires qui se sont mis au service de milliers de blessés et se sont engagés pour défendre la liberté.

Ce film rappelle le dévouement des chirurgiens de l'hôpital Américain de Paris, qui, comme ceux du Val-de-Grâce, furent les pionniers des techniques maxillo-faciales et dentales pour reconstruire les visages des Gueules Cassées et leur permettre ainsi de reprendre une vie sociale normale.

Ce documentaire a fait l'objet de diffusion TV tant en France qu'aux USA et a permis de nouer des contacts internationaux pour la Fondation.

La Fondation a également participé au financement de 3 congrès médicaux en lien avec la chirurgie de la face organisés par les sociétés savantes et remis 3 Prix.

La Fondation a organisé le 22 novembre 2017 la remise du Prix de la Fondation des Gueules Cassées 2017 au Professeur Payen et à son équipe de l'Institut des Neurosciences de Grenoble, pour l'ensemble de ses travaux de recherche sur les traumatisés crâniens sévères, leur surveillance et la prise en charge de l'œdème cérébral post-traumatique.



Le nombre de dossiers reçus et évalués par le Comité scientifique est en augmentation régulière. Cette augmentation est la conséquence positive de la notoriété grandissante de la Fondation.

Le montant global de mécénat médical 2017 s'élève à 2,1 M€.

Depuis sa création en 2001, la Fondation des « Gueules Cassées » a soutenu près de 430 projets de recherche pour un montant global de 15 M€.

Il est rappelé que notre Fondation, ne faisant pas appel à la générosité publique, ne peut utiliser pour son fonctionnement et ses actions de mécénat que les produits financiers tirés de sa dotation.

Le don de 10 M€ de l'UBFT à la Fondation des Gueules Cassées, approuvée lors de l'Assemblée générale 2017 a été effectivement versé au cours de l'exercice 2017, portant ainsi le montant de la dotation statutaire à 50 489 803 €.

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun (FSV)

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun est une fondation abritée par la Fondation des « Gueules Cassées ».

La Fondation du souvenir de Verdun a apporté, jusqu'en 2016, son soutien financier au Comité national du souvenir de Verdun (CNSV), gestionnaire du Mémorial de Verdun pour lui permettre d'assurer le fonctionnement du musée dont l'exploitation est déficitaire.

Le Mémorial de Verdun ayant été totalement restructuré et agrandi avec d'importants financements des collectivités locales, l'État a décidé de créer un établissement public de coopération culturelle (EPCC) dénommé « Mémorial de Verdun - champ de bataille » afin de rationaliser la gouvernance et la gestion des

différents sites du champ de bataille de Verdun. La Fondation du Souvenir de Verdun apporte désormais son soutien financier au CNSV et à l'EPCC dans le cadre d'une convention.

La communication et la Mémoire interne

La préservation de la Mémoire interne de l'Association et de la Fondation, travail de très longue haleine, compte-tenu de la masse des archives s'est poursuivi en 2017 et devra se poursuivre sur plusieurs exercices.

La communication externe sur l'histoire et les missions actuelles des « Gueules Cassées » se fait au travers de 4 supports qui sont régulièrement actualisés :

- un film institutionnel permet de disposer d'un outil de communication moderne et efficace qui montre en 30 minutes à nos auditoires l'ensemble de nos activités.
- Des films courts sur les actions de l'Association et de la Fondation peuvent être visionnés au fur et à mesure de leur réalisation sur le site internet : www.gueules-cassees.asso.fr et sur YouTube.
- Un document de synthèse de 4 pages, sous forme d'interview du président,
- le site Internet dans une nouvelle version plus moderne,
- des pages Facebook dédiées et nommées :
 - Les Gueules Cassées,
 - La Fondation des « Gueules Cassées »,
 - Domaine des Gueules Cassées,
 - Résidence Colonel Yves Picot.
- Un compte Twitter sous le nom : Les Gueules Cassées





La Française des Jeux (FDJ)

Vous l'aurez constaté une nouvelle fois, votre Association et votre Fondation mènent de nombreuses missions sociales, mémorielles et de recherche médicale dans le cadre de l'intérêt général.

Elles le peuvent grâce à l'esprit d'entreprise qu'ont eu les fondateurs des « Gueules Cassées » en initiant la création de la Loterie Nationale dans les années 30 puis en étant les promoteurs du Loto en 1976.

À ce titre, l'UBFT détient aujourd'hui 18 458 actions de La Française des Jeux, soit 9,23 % du capital de la société, et est titulaire d'un siège au Conseil d'administration au sein duquel l'Association est représentée par votre directeur général.

Le directeur général participe, à ce titre, à diverses instances de La Française des Jeux : Comité des nominations et rémunérations, Comité du développement durable, Comité stratégique de l'entreprise, Conseils d'administration et Assemblée générale.

L'UBFT est vigilante quant au projet de privatisation partielle de La Française des jeux dont se font écho les médias depuis plusieurs mois. Des contacts ont été pris au plus haut niveau de l'État afin de rappeler le rôle historique des « Gueules Cassées » dans le développement des jeux de loterie, expliquer leurs missions et leurs réalisations d'aujourd'hui, et leur volonté de se maintenir dans le capital de la Française des jeux.

Les mises collectées par la FDJ en 2017 s'établissent à 15 milliards d'euros, en hausse de 5,7 % par rapport à 2016.

La Française des jeux a pris la décision de céder le site historique du Loto, créé en 1975 sur le Domaine de Moussy, par l'UBFT et le GIE PRELO. L'acquéreur est le groupe TEREOS (ex-BEGHIN SAY).

Remerciements aux donateurs

L'UBFT a reçu au cours de l'exercice 2017 le bénéfice de deux importantes successions de membres décédés. Nous saluons la mémoire de M. Robert James et Mme Yvonne Labrousse et les remercions pour leurs gestes généreux de solidarité au profit de leurs camarades « Gueules Cassées » de nouvelle génération.

Conclusion

À l'approche de son centenaire en 2021, auquel nous pensons déjà, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, poursuit activement ses missions statutaires.

En votre nom, je me permets donc de féliciter les collaborateurs bénévoles et salariés qui, cette année encore, se sont investis sans compter, sans oublier le personnel, très impliqué à nos côtés, de l'entreprise à laquelle a été confiée la restauration du domaine des Gueules Cassées et de la Résidence Colonel Picot, la société SOGERES.

Je tiens personnellement à saluer et remercier les cadres qui m'entourent. Je nommerai, en les chargeant de transmettre à leur équipe, car je ne peux citer toutes et tous :

- Alain Bouhier, directeur adjoint pour les missions très prenantes de la vie associative qu'il mène, avec une grande écoute, auprès des membres et des conjoints, de nos Délégués et de nos Portedrapeaux,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques,
- Nabila Falek, notre chef comptable, également très impliquée dans le domaine financier aux côtés de nos trésoriers,
- Isabelle Chopin à la direction du Domaine des Gueules Cassées,
- Philippe Tazé, directeur de notre EHPAD Résidence Colonel Picot,
- Geneviève Haggay-Driguez, médecin coordonnateur de l'EHPAD.

Et Anne Doutremepuich, l'assistante des présidents et du directeur général, qui nous accompagne au quotidien, avec efficacité, enthousiasme et bonne humeur.

Je citerai et remercierai également nos conseillers :

- Nos avocats, en particulier Maître Véronique de Tienda,
- Pierre Villeminot, architecte historique des « Gueules Cassées » depuis la création du Loto qui nous assiste pour la maîtrise d'ouvrage, récemment élevé à la qualité de « membre d'honneur » des Gueules Cassées,
- Jean-Pierre Rivière, notre consultant spécialiste en pilotage des EHPAD,
- M. Wallid Nassif, architecte de la Résidence Colonel Picot et des projets concernant le Domaine des Gueules Cassées.

Un grand merci également aux bénévoles de l'Association et de la Fondation, administrateurs, délégués, porte-drapeaux et membres des commissions et du comité scientifique qui font confiance aux équipes du siège et des Domaines.

Paris, le 13 avril 2018

Olivier Roussel
Directeur général de l'UBFT
Directeur général de CYP SAS
Secrétaire général de la Fondation
des « Gueules Cassées »

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 ET PERSPECTIVES 2018



Les comptes de l'année 2017

Les comptes de l'exercice 2017 sont bons, en raison d'une conjoncture favorable des marchés qui a accru les plus-values de notre portefeuille, que nous avons choisi de réaliser pour une bonne partie.

Le résultat de 6,6 millions, supérieur au budget, est d'autant plus satisfaisant qu'il est réalisé après le versement prévu de 10 millions d'euros à la Fondation des Gueules Cassées.

Comme les autres années, le financement des déficits opérationnels du siège et des domaines, et celui des missions de l'Association sont assurés par le résultat financier, et le résultat de l'année est la différence entre les deux.

Somme des déficits opérationnels :

Le siège

Les coûts sont légèrement inférieurs au niveau de 2016. Net des revenus du siège, et avec la prise en compte des amortissements, le déficit de fonctionnement associatif (siège et délégations régionales) est un peu supérieur à 3 millions d'euros.

Le domaine de Moussy

La vente n'ayant pu être conclue en 2017, nous avons eu des dépenses d'entretien de 701 000 €. Une provision d'un million avait été constituée dans

les comptes 2016 en vue des frais prévisibles pour les travaux exigés par l'acheteur lors de la cession finale. Celle-ci ayant été retardée, la provision n'a pas été utilisée, et les frais d'entretien ont été encourus au titre de l'exercice 2017. Le processus d'élaboration du nouveau PLU, et les démarches de l'acheteur pour négocier les modalités de son permis de construire ayant repris un cours actif, il est permis d'espérer que la transaction sera conclue d'ici la fin de l'année 2018. La provision reste en l'état.

Le domaine des Gueules Cassées au Coudon

Le résultat est déficitaire de 1 575 000 € y compris les amortissements. Le chiffre d'affaires est en légère baisse, la hausse de l'activité événementielles du domaine intervenue sur une partie de l'année à la suite de l'approbation administrative lui permettant d'accueillir des publics plus larges, n'a pu compenser la fin de la location d'une partie de ses locaux à la CYP. Ce déficit inclus un certain nombre de charges imputables aux activités générales de l'Association, à des événements organisés à la demande du siège pour la notoriété des « Gueules Cassées », à la tenue de l'Assemblée générale.

Le déficit opérationnel qui résulte de l'addition du déficit du siège, du domaine de Moussy et du domaine des Gueules Cassées au Coudon est un total de 5,3 millions.

Les sommes déboursées au titre des missions de l'Association : 2 millions pour les aides aux membres, 3 154 000 au titre du mécénat institutionnel (dont la rétrocession de 1 556 000 aux Ailes Brisées), et le versement de 10 millions à la FGC, font un total de 15,2 millions.

Le total de ces dépenses, et donc le besoin de financement pour l'année, a été de 20,5 millions d'euros.

Le résultat financier :

- Dividende de la FDJ	11,4
- Revenus du portefeuille	1,6
- Plus-values de cession	17,8
- Reprise de provisions sur le portefeuille	1,7

Total du résultat financier	32,5 millions
- Besoin de financement	20,5
- Impôts	1,9
- Provision 2017 sur le portefeuille	0,5
- Provisions CYP	3,0 (explicitées plus loin)

Résultat de l'année.....	6,6 millions d'euros

Il convient de rappeler qu'une réserve de 10 millions avait été constituée en 2016 pour le versement du don de 10 millions à la FGC. La logique comptable veut que ce montant passe par le compte d'exploitation de l'année dans laquelle le don est effectué, ce qui a été fait. Le don ayant été effectué en 2017, la réserve n'a plus d'objet et les 10 millions réservés s'ajoutent aux profits de 2017 dans le montant à affecter. Il est proposé à l'Assemblée générale de mettre ces 10 millions en report à nouveau, changeant simplement leur affectation.

Par ailleurs le projet de résidence Séniors au Coudon ayant été abandonné, il est demandé à l'Assemblée générale de réaffecter les 12 millions de la réserve constituée à cet effet dans une réserve nouvelle pour la restructuration et modernisation du domaine des Gueules Cassées.

Si l'Assemblée générale approuve les comptes

et l'affectation proposée du résultat, le montant des fonds propres de 207,5 millions à fin 2017 représentera 97 % du total du bilan.

Les comptes 2017 de la CYP

L'exploitation de l'année 2017 se résume comme suit :

	2017	2016	
Chiffre d'affaires	5 217 164	4 350 700	(+ 20 %)
Charges d'exploitation	6 392 880	5 465 792	(+ 17 %)
Résultat d'exploitation	- 1 175 716	- 1 115 092	

Si le déficit d'exploitation est légèrement supérieur à celui de 2016, on voit que les charges ont progressé moins vite que le chiffre d'affaires. Ce n'est qu'en cours d'année que l'EHPAD a atteint sa pleine capacité. Depuis lors, l'objectif de sa direction est de le faire fonctionner à pleine capacité, ou à un niveau proche. Le déficit est inférieur au montant des amortissements de 1 326 900 €, ce qui indique que la CYP n'a plus besoin de financement opérationnel.

Une nouvelle répartition des chambres d'hébergement temporaires pourrait aboutir à une augmentation de la capacité d'accueil de deux chambres. Une négociation en ce sens est en cours avec l'ARS.

Suite à une jurisprudence du Conseil d'État concernant la déductibilité de la TVA pour les dépenses de fonctionnement et d'entretien des bâtiments d'un EHPAD, la CYP avait demandé à l'administration un remboursement de la TVA payée tant pour l'administration générale et

l'entretien que pour la construction des bâtiments de l'EHPAD. Par une décision du 19 février 2018, l'administration a fait savoir qu'elle n'acceptait que le remboursement de 130 616 € au titre des dépenses de fonctionnement et d'administration générale des bâtiments. Elle a refusé le remboursement des montants de 1 016 155 € au titre des dépenses de construction, et de 969 653 € au titre de la livraison à soi-même (LASM). Nous avons, sur le conseil de notre avocate, intenté une action auprès du Tribunal administratif de Toulon pour contester ce refus de l'administration fiscale. Si la partie concernant la LASM paraît pouvoir être obtenue, celle concernant la construction est peut-être moins certaine, et conformément à la recommandation des Commissaires aux comptes, la CYP a provisionné les 1 016 155 € concernés, ce qui a pour effet de porter son déficit de l'année 2017 à 2 200 000 €.

Provisions dans les comptes de l'UBFT

Depuis deux ans, l'UBFT a pour principe de prévoir les déficits de sa filiale pour les deux années à venir et de les couvrir par une provision, jusqu'à ce que la CYP atteigne l'équilibre comptable.

Les provisions constituées jusqu'au 31 décembre 2016 couvrant essentiellement les pertes opérationnelles réalisées jusqu'à fin 2017, il est nécessaire de couvrir le supplément de perte occasionné à la CYP par le sujet TVA, et de prévoir les déficits de 2018 et 2019 avec une provision supplémentaire de 2 millions. Une provision totale de 2 957 000 euros est donc proposée au Conseil d'administration pour la valorisation de la CYP dans les comptes de l'UBFT.

En l'ajoutant au stock existant, le montant des provisions constitué depuis le départ approche les 10 millions. La valorisation comptable de la CYP sur les livres de l'UBFT est ramenée à 17,7 millions.

Le budget 2018

Ce budget a été approuvé par le Conseil d'administration du 13 décembre 2017.

Les charges de fonctionnement du siège :

- Les charges de personnel augmentent de 105 000 € (+ 9,1 %), du fait du recrutement en année pleine du cadre juridique, et d'un responsable à temps plein de la communication (que nous avons déjà en tant que prestataire extérieur).
- Les autres charges diminuent de 12 % (232 326 €) : diminution des frais d'architecte et des honoraires d'études en raison de l'abandon du projet de résidence Séniors, frais d'entretien et des achats de produits.
- Les investissements prévus sont d'un montant de 110 000 €, essentiellement liés à la rénovation de notre équipement téléphonique et informatique.

En ajoutant les 80 000 € d'amortissements, le coût de fonctionnement du siège est de l'ordre de 3 millions.

Les produits financiers prévus sont de 13 349 625 €, dont un dividende de la FDJ de 11,4 millions, et des distributions reçues par le portefeuille de 1 350 000 €. Aucune plus-value de cession n'est prévue au budget.

Les charges financières (impôts sur revenus financiers) sont de l'ordre de 2 millions.

Le résultat financier est de 11,3 millions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

Le financement des missions de l'Association s'établit à 5 025 000 € :

Aide à nos membres	2 025 000 €
Mécénat	3 000 000 €
dont :	
Ailes Brisées	1 824 000 €
CE GIG (y c. la cotisation).....	364 000 €
Souvenir Français	200 000 €
Entraide Compagnons de la Libération.....	15 000 €

Le résultat général du siège est prévu à 3,3 millions d'euros : il s'agit du résultat financier, moins le déficit d'exploitation du siège, moins le financement des missions de l'Association. S'y ajoutera en 2018 le produit exceptionnel de legs de 1 470 000 €, donnant un résultat du siège pour l'année de 4,8 millions d'euros.

Domaine de Moussy

Il s'agit des dépenses d'entretien et de remise en état que nous aurons jusqu'à la vente, ainsi que des indemnités de départ pour le personnel restant :

Personnel	593 748 €
Autres charges	108 410 €
Impôts	79 645 €
Amortissements.....	243 000 €

Coût total	1 024 803 €

Domaine des Gueules Cassées au Coudon :

Le chiffre d'affaires est prévu à 898 400 €. Une augmentation du personnel (+ 13,85 % par rapport à 2017) est prévue dans le budget 2018 afin de soutenir les efforts de relance commerciale destinés à réduire le déficit opérationnel du domaine. Les charges :

Personnel	874 223 €
Autres charges	1 288 411 €
Coûts totaux.....	2 162 634 €

Le déficit de fonctionnement projeté est de 1 264 234 € ; s'y ajoutent les amortissements de 325 768 €, donnant une prévision de déficit comptable de 1 590 000 €.

D'ores et déjà, tant la performance du premier trimestre 2018 que la progression des réservations laissent espérer un résultat meilleur que cette prévision.

S'agissant de la CYP, un complément de budget a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Association du 6 avril 2018, pour des aménagements destinés à améliorer les services aux résidents : locaux pour l'animation, les psychologues et l'ergothérapeute (par cloisonnement d'une terrasse non utilisée), création d'une micro-crèche, construction d'une pergola sur la terrasse de la salle-à-manger, clôtures complémentaires pour la sécurité des résidents, honoraires des bureaux d'études et d'assurances ; ainsi que pour le logement du directeur de l'EHPAD, prévu au départ mais non réalisé jusqu'ici. Ces dépenses sont évaluées à environ un million d'euros. La prise en compte du déficit cumulé de 2,6 millions prévu au budget pour les deux domaines, à retrancher du résultat de 4,8 millions du siège, donne un résultat général prévu pour l'UBFT de 2,2 millions d'euros. La volatilité revenue dans les marchés, signal possible d'un retournement du cycle boursier, ne permet pas d'envisager les plus-values que nous avons engrangées ces dernières années. Toutefois, les perspectives économiques restent bonnes, l'exploitation de la CYP tend à l'équilibre à moyen terme, et la relance des activités événementielles au domaine des Gueules Cassées sont autant de signes positifs que viendra parachever la disparition du déficit de Moussy, et autant de raisons de rester optimistes.

Bernard Allorent
Trésorier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres
du Conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs les membres
de l'Association Union des Blessés
de la Face et de la Tête,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes

annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 6 avril 2018.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 9 avril 2018

FRANCE AUDIT

Représentée par Monsieur Didier PIRO

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

**Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association Union des Blessés de la Face et de la Tête,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale

des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

I. Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Une convention entre l'UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE et la FONDATION DES GUEULES CASSÉES a été signée le 31 juillet 2017 afin d'encadrer le versement en numéraire affecté à la dotation de la Fondation. Cette convention encadre un versement unique pour soutien financier à la FONDATION DES GUEULES CASSÉES d'un montant de 10 000 000 d'euros.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

II. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution

des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - Avec la Fondation « des Gueules Cassées »

I.1. Refacturation de frais de personnel, administratif et comptable

Cette refacturation correspond au coût des heures effectuées par les salariés de l'UBFT pour le compte de la Fondation.

Elle s'est élevée à 75 232,44 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II - Avec Les Ailes Brisées

L'association Les Ailes Brisées a conclu avec l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, un contrat et des avenants aux termes desquels il leur est apparu opportun de se rapprocher dans le domaine de l'émission de billets de la Loterie Nationale entiers et divisibles.

Le dernier avenant à ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2000 et aménage le protocole d'accord de 1972, en annulant et remplaçant les avenants antérieurs.

Au titre de l'exercice 2017, la dotation allouée à l'association « LES AILES BRISÉES » s'est élevée à 1 556 378,56 €.

III - Avec La Française des Jeux

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête détient une participation de 9,229 % ainsi qu'un poste d'administrateur au sein de La Française des Jeux. À ce titre, votre Association a désigné un représentant permanent.

IV - Avec la société CYP SAS

Un compteur a été installé pour suivre la consommation d'électricité propre à la CYP. L'électricité imputable à la CYP lui est refacturée.

Cette refacturation s'est élevée à 60 284,22 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

V - Étant donné l'existence de liens particuliers entre ces personnes morales et votre association, nous nous devons de vous rendre compte qu'il nous avait été donné avis d'administrateurs communs avec les 28 entités suivantes :

1. Avec la FONDATION DES GUEULES CASSÉES
2. Avec les AILES BRISÉES
3. Avec l'ASSOCIATION LINO VENTURA
4. Avec l'ASSOCIATION DU CLOS DU PAS SAINT-MAURICE
5. Avec le FOYER DE L'INI (Institution nationale des Invalides)
6. Avec la FONDATION SOUVENIR DE VERDUN
7. Avec la FNAM
8. Avec l'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES
9. Avec le COMITE D'ENTENTE DES GRANDS INVALIDES DE GUERRE
10. Avec l'AMICALE DES ANCIENS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE PARIS
11. Avec le SOUVENIR FRANÇAIS
12. Avec SOLIDARITÉ DÉFENSE
13. Avec L'ASSOCIATION NATIONALE DES PLUS GRANDS INVALIDES DE GUERRE
14. Avec l'ANOCR (ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS DE CARRIÈRE EN RETRAITE) DE L'AIN
15. Avec la LIGUE DE TIR DU LYONNAIS

16. Avec la FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE
17. Avec la FRANÇAISE DES JEUX
18. Avec la CYP SAS
19. Avec l'ANOPEX
20. Avec le COMITÉ NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN
21. Avec « LA FLAMME DE LA NATION »
22. Avec la FONDATION DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE
23. Avec l'ASSOCIATION HANDICAP NORD-SUD SOLIDARITÉ AFRIQUE
24. Avec la FONDATION DES AVEUGLES DE GUERRE
25. Avec l'UFAC
26. Avec l'ASSOCIATION VALENTIN HAUY
27. Avec la CONFÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LA PROMOTION SOCIALE DES AVEUGLES ET AMBLYOPES
28. Avec L'UNION FÉDÉRALE DES AC/VG DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Fait à Paris, le 9 avril 2018

FRANCE AUDIT

Représentée par Monsieur Didier PIRO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 (1/2)

A C T I F	2017			2016
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires _____	121 189	117 840	3 349	242
Fonds commercial ¹				
Autres immobilisations incorporelles _____	47 886		47 886	47 886
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains _____	813 673	540 370	273 303	275 290
Constructions _____	24 939 317	20 617 652	4 321 665	4 914 825
Installations techniques, matériel et outillages industriels _____	846 324	746 570	99 754	119 039
Autres immobilisations corporelles _____	894 425	686 213	208 212	77 525
Immobilisations corporelles en cours _____	335 754		335 754	116 717
Avances et acomptes				
Immobilisations financières² :				
Participations _____	27 685 100	9 957 206	17 727 894	20 685 100
Créances rattachées à des participations _____	2 530 000		2 530 000	2 630 000
Autres titres immobilisés _____	7 050 956		7 050 956	7 050 956
Prêts _____	394 588	170 022	224 566	280 121
Autres immobilisations financières _____	105 882		105 882	114 625
TOTAL I _____	65 765 093	32 835 873	32 929 220	36 312 325
Stocks et en cours :				
Matières premières et approvisionnements _____	43 224		43 224	30 794
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances³				
Créances usagers et comptes rattachés _____	103 924		103 924	178 279
Autres créances _____	414 518		414 518	181 490
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités _____	164 983 990	537 374	164 446 616	149 960 625
Charges constatées d'avance _____	9 432 979		9 432 979	17 077 794
	132 501		132 501	143 863
TOTAL II _____	175 111 136	537 374	174 573 762	167 572 845
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) _____	240 876 229	33 373 247	207 502 982	203 885 170

1. Droit au bail
2. Dont à moins d'un an
3. Dont à plus d'un an

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 (2/2)

	2017	2016
PASSIF		
<i>Fonds associatifs</i>		
<i>Fonds propres</i>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 632 459	119 632 459
Écarts de réévaluation		
Réserve statutaire	36 379 825	36 379 825
Réserve extension EHPAD du Coudon	500 000	5 200 000
Réserve évolution domaine de Moussy	1 000 000	1 000 000
Réserve p/résidence seniors Coudon	12 000 000	8 000 000
Réserve spéciale	10 000 000	0
Report à nouveau	4 000 000	4 000 000
Résultat comptable de l'exercice	10 946 437	10 008 650
Autres fonds associatifs	6 611 474	10 237 787
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	201 070 195	194 458 721
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 400 000	1 400 000
TOTAL II	1 400 000	1 400 000
<i>Fonds dédiés</i>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	34 669	48 124
TOTAL III	34 669	48 124
<i>Dettes</i>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ¹		
Emprunts et dettes financières divers ²		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	96 959	65 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	372 026	507 260
Dettes fiscales et sociales	2 849 157	4 290 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 400	129 973
Autres dettes	1 677 575	2 985 196
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	4 998 118	7 978 325
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	207 502 982	203 885 170
1. Emprunts et dettes à plus d'un an, emprunts et dettes à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 (1/2)

	2017	2016
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises _____	2 935	1 721
Production vendue (biens et services) _____	1 051 010	1 123 295
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES _____	1 053 944	1 125 015
dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges _____	778 856	27 851
Cotisations _____	2 398	1 236
Dons _____	6 034	11 013
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		
Autres produits _____	2 486	2 432
TOTAL I _____	1 843 718	1 167 547
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises _____	1 671	398
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements _____	124 094	94 463
Variation de stock _____	- 12 431	- 2 466
Autres achats et charges externes (dont cotisations) _____	3 011 053	2 906 890
Impôts, taxes et versements assimilés _____	288 356	286 437
Salaires et traitements _____	1 569 459	1 689 657
Charges sociales _____	806 049	867 435
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements _____	719 136	739 025
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions _____	708 314	1 000 000
Subventions accordées _____	15 104 581	6 400 773
Autres charges (dont cotisations) _____	53	823
TOTAL II _____	22 320 334	13 983 437
1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II) _____	- 20 476 616	- 12 815 890
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé _____	12 745 781	23 937 813
Autres intérêts et produits assimilés _____	233 543	409 918
Reprises sur provisions et transferts de charges _____	1 737 760	2 670 814
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement _____	17 794 234	2 147 404
TOTAL V _____	32 511 318	29 165 949
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions _____	3 494 580	2 617 401
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement _____	156 506	0
TOTAL VI _____	3 651 086	2 617 401

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017 (2/2)

	2017	2016
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	28 860 232	26 548 548
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 383 617	13 732 658
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	122 072	76 100
- legs et donations		8 786
- autres		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	122 072	84 886
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34 912	16 294
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	34 912	16 294
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	87 160	68 592
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	13 636	13 636
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
Impôt sur secteur associatif (XI)	1 872 939	3 577 099
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+IX)	34 490 744	30 432 018
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X+XI)	27 879 270	20 194 231
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE	6 611 474	10 237 787
Évaluation des contributions volontaires en nature :		
Produits :		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU MERCREDI 13 JUIN 2018

BUDGET 2018 GRANDS ÉQUILIBRES

CHARGES

Fonctionnement hors amortissements	5 954 289 €
Fonctionnement associatif	2 908 252 €
Coudon	1 264 234 €
Moussy : fonctionnement / maintenance	781 803 €
Moussy : plan social	
CYP (déficit hors travaux)	1 000 000 €

Aides sociales individuelles	2 025 000 €
-------------------------------------	--------------------

Aides aux organismes et Institutions

Comité d'Entente GIG	348 000 €
Souvenir Français	200 000 €
Entraide des Compagnons de la Libération	15 000 €
Aides aux autres organismes et institutions	750 000 €

Dossier « Blessés pour la France » et Refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité »

Ailes Brisées (Convention 1972)	1 550 400 €
--	--------------------

TOTAL DES CHARGES imputables à l'exercice 2018	11 142 689 €
---	---------------------

PRODUITS

Française des Jeux, produit net	9 690 000 €
Dividende à percevoir en 2018 (est.)	11 400 000 €
Total des dividendes avant impôts	11 400 000 €
Impôt 15 % sur dividendes 2017	1 710 000 €

Revenus du portefeuille

	1 123 106 €
	Brut Net

Fonds actions	134 711 €
Fonds Immo SR	
+ Immo SR 2	759 904 €
Fonds Club Immo Santé	187 510 €
Fonds crédit sélection	267 500 €
Autres fonds	€
Livret, CAT et BMTN	105 000 €
Autres produits (dont plus-value)	- €
Total	1 349 625 €
Impôt 15 % sur dividendes 2017	226 519 €

Contributions financières des associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

Legs	1 470 000 €
-------------	--------------------

TOTAL DES PRODUITS (NET) avant impôts non déterminés sur les revenus du portefeuille et produit de la cession du domaine de Moussy	12 283 106 €
---	---------------------

RÉSULTAT

HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ÉVENTUELLES

ET CESSON DU DOMAINE DE MOUSSY.....	378 417 €
--	------------------

Investissements courants 2018	762 000 €
Siège : travaux de maintenance.....	55 000 €
Siège : équipement.....	22 000 €
Siège : informatique et téléphonie.....	60 000 €
Coudon : Travaux et équipements.....	125 000 €
Coudon : chantier de modernisation.....	500 000 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Dotation 2018	648 768 €
---------------	-----------



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RÉOLUTIONS

Note explicative pour les votes

Liste des candidats

***Curriculum vitae* des candidats**

Textes des résolutions

Vous trouverez, en pièces jointes à cette brochure :

- 1 bulletin de vote
- 1 enveloppe pour le bulletin de vote
- 1 enveloppe T
- 1 pouvoir
- 1 enveloppe pour le pouvoir

Ci-après les *curriculum vitae* des candidats qui sont la retranscription intégrale des textes fournis par eux-mêmes.

NOTE EXPLICATIVE POUR LES VOTES : - RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - VOTE DES RÉSOLUTIONS

Conformément à l'article V des Statuts, **7** postes sont à pourvoir, lors de l'Assemblée générale de juin 2018.

Sont candidats :

- 5 administrateurs sortants et rééligibles, dont le mandat vient à échéance de 3 ans,
- 2 administrateurs cooptés, dont le mandat est à ratifier
- 5 autres membres

Conformément à l'article VIII des Statuts, le vote est possible par correspondance.

1. – Vote par correspondance (à privilégier pour des raisons de représentativité et de commodité)

Vous trouverez joints à la convocation :

- **le bulletin de vote** pour le renouvellement des administrateurs et l'approbation des résolutions :
- **pour le renouvellement du conseil d'administration** : vous devez cocher le nom des candidats de votre choix sans dépasser le nombre de **SEPT**,
- **pour l'approbation des résolutions** : vous devez, pour chaque résolution, cocher l'une des trois cases.

Le bulletin de vote ne doit comporter aucune mention ou signe quelconque,

- **une enveloppe, tamponnée "BULLETIN DE VOTE exclusivement - Conseil d'administration et résolutions"**, dans laquelle vous devez insérer le bulletin de vote,
- **une enveloppe "T"** dans laquelle vous devez inclure l'enveloppe comportant le bulletin de vote.

Vous devez indiquer au verso de l'enveloppe "T" vos nom, prénom et numéro de membre, **EN LETTRES MAJUSCULES** pour faciliter le pointage de la liste électorale. Merci par avance.

Vous devez poster l'enveloppe "T" au plus tard le 6 juin 2018.

Les opérations de dépouillement auront lieu au Domaine des Gueules Cassées à La-Valette du-Var les 11 et 12 juin 2018.

Les enveloppes "T" seront conservées par La Poste et collectées par le président de la commission de scrutin **le vendredi 8 juin 2018 à 8 h 30.**

Le Conseil d'administration a désigné Gérard Pinson, Délégué régional, pour présider la commission de scrutin.

2. – Vote le jour de l'Assemblée générale

Les membres souhaitant voter en direct le jour de l'Assemblée générale, le 13 juin 2018 au Domaine des Gueules Cassées - 83160 La Valette-du-Var, pourront le faire en donnant leur identité, ce qui permettra de pointer la liste électorale.

Le bureau de vote sera ouvert de 9h15 jusqu'à l'ouverture officielle de l'Assemblée générale ordinaire, fixée à 10h00.

Je me permets d'insister auprès de chaque membre sur l'importance de participer à ces votes.

Afin que votre bulletin de vote concernant le renouvellement des administrateurs et les résolutions présentées à l'Assemblée générale puisse être pris en compte, vous devez être à jour de votre cotisation (Article III des Statuts). Son montant est de 5 € par an payable par chèque à l'ordre de l'UBFT. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, merci d'adresser votre chèque avant l'envoi de votre bulletin de vote.

Les statuts prévoient le **vote par correspondance**, ce qui renforce la représentativité des membres qui ne peuvent se déplacer au Coudon pour l'Assemblée générale et en facilite son déroulement. **Je vous invite donc expressément à privilégier cette procédure écrite** et vous en remercie.

Henri Denys de Bonnaventure
Président

LISTE DES CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR

BARATON José.....	Actif 46 176
CLICQUE Michel	Actif 41 694
DAUTREY Pierre	Actif 45 364
DELPLACE Guy	Actif 40 928
DENYS DE BONNAVENTURE Henri.....	Actif 41 708
DEPREZ Jean	Actif 44 150
LARGE Dominique	Actif 80 877
LOUVRIER Jean-François.....	Actif 80 589
PICARDAT Jean	Actif 43 381
SIVA Prédibane	Actif 45 365
TRICOT Pierre	Actif 70 258
VOISIN Serge	Actif 80 405

5 administrateurs sortants et rééligibles :

- Michel CLICQUE
- Guy DELPLACE
- Henri DENYS DE BONNAVENTURE
- Jean DEPREZ
- Pierre TRICOT

2 administrateurs cooptés par le Conseil d'administration qui doivent être ratifiés par l'Assemblée générale 2018 conformément à l'article 5 des statuts :

- José BARATON coopté à la majorité le 7 février 2018 en remplacement de Monsieur William DUMONT, démissionnaire. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié prendra fin en juin 2019, date d'échéance du mandat de son prédécesseur.
- Pierre DAUTREY coopté à l'unanimité le 18 octobre 2017 en remplacement de Monsieur Michel NAIL démissionnaire. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié prendra fin en juin 2020, date d'échéance du mandat de son prédécesseur.

5 autres membres :

- Dominique LARGE
- Jean-François LOUVRIER
- Jean PICARDAT
- Prédibane SIVA
- Serge VOISIN



BARATON José

Membre de l'UBFT
46 176 (Actif)

Date de naissance
14 avril 1947

Situation de famille
Marié, 5 enfants

Adresse
2 place Robert Deny
78000 Versailles
Tél. : 06 85 76 13 09

Formation

- 1967-1970 : Prytanée National Militaire - La Flèche (72) - préparation Saint Cyr
- 1970 : engagement au titre de l'École d'Application de l'Arme Blindée - Saumur (49)
- 1970-1971 : École d'application de l'Arme Blindée Saumur (49) - stage d'élève sous-officier d'active
- 1971-1972 : 4^e régiment de Dragons - Olivet (45) - maréchal des logis - chef de char
- 1972 : PPEMIA - Strasbourg (67) - Épreuves du concours de l'École militaire interarmes
- 1972-1973 : École militaire interarmes - Coëtquidan (56) - Élève officier - Promotion G^{al} Marceau
- 1973-1974 : École d'application de l'Arme Blindée - Saumur (49) - stage des sous-lieutenants
- 1974-1976 : 2^e régiment de Hussards - Orléans (45) - sous-lieutenant chef de peloton porté
- 1976 : École de spécialisation de l'ALAT - Dax (40) - stage officier pilote hélicoptères (1^{er} partie).
- 1977 : École d'application de l'ALAT - Le Luc en Provence (83) - stage officier pilote (2^e partie)
- 1977-1980 : 5^e régiment d'hélicoptères de combat - Pau (64) - officier adjoint d'escadrille d'hélicoptères légers et chef de section d'instruction du contingent militaires du rang
- 1980-1983 : 11^e groupe d'hélicoptères légers - Essey-lès-Nancy (57) - commandant d'unité (escadrille d'hélicoptères légers au profit du général commandant le 1^{er} CA / 6^e RM)

- 1983-1988 : École de spécialisation de l'ALAT - Dax (40) - chef de cabinet du commandant de l'école, officier relations publiques et officier infrastructure
- 1988-1995 : Commandement de l'ALAT - Villacoublay (78) - chef de cabinet du général commandant l'ALAT
- 1995-2000 : Direction du Personnel de l'armée de Terre - Antenne ALAT - Vincennes (75) - chef de l'antenne de sélection des pilotes hélicoptères (armée de Terre - gendarmerie Sécurité-civile)

Activités civiles principales

- 2001 : Société Hippique Française - Paris (75) : en doublure, pour 1 an, du directeur afin de lui succéder
- 2001-2013 : AGENORIA - Cabinet de conseil en Supply Chain - Versailles (78) - consultant ingénierie (organisation-implantation)
- Juin 2013-aujourd'hui : DIAGMA - Cabinet de conseil en Supply Chain - Paris (75) - consultant ingénierie (organisation-implantation)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- 1970-1971 : Président de Promotion (ESOA – EAABC)
- 1972-1973 : Responsable tradition de section (EMIA)
- 1983-1988 : Représentant du commandant d'Armes et membre du bureau de la SHN de DAX
- 1989-1995 : Organisation du stand Armée de Terre pour 4 salons de l'Aéronautique et de l'Espace
- 1997-2012 : Scouts d'Europe Versailles (78) - Chef de groupe, responsable de 2 groupes scouts
- 2011-aujourd'hui : Vice-président de la promotion Marceau
- 2017-aujourd'hui : secrétaire UNAALAT

Décorations

Chevalier dans l'ordre national du Mérite (1976)
Médaille de la Défense nationale
Médaille de bronze de l'Ordre de Malte

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Cervicalgie, blessure aggravée par le fait du service.
Taux d'invalidité : 15 %

Profession de foi

Ayant participé, plusieurs années, à l'organisation du stand de l'armée de Terre dans le cadre de la vente des Ailes Brisées, je suis membre de votre Association. Vous m'avez proposé de vous aider en tant qu'administrateur.

Je suis disponible et très favorable à consacrer des heures de mon temps libre à du bénévolat.

Ayant réfléchi à votre proposition et à ce que peut représenter cet engagement, je me sens prêt à occuper ce poste à responsabilités.

Je fais donc acte de candidature au poste d'administrateur.



CLICQUE Michel

Membre de l'UBFT

41 694 (Actif)

Date de naissance

27 novembre 1937

Situation de famille

Marié, 3 enfants, 7 petits-enfants, 1 arrière-petite-fille

Adresse

5 rue des Frères Lumière

01240 Saint-Paul de Varax

Tél. : 04 74 42 57 49 – 06 43 11 02 48

Courriel : clicque.michel@orange.fr

Formation

BEPC puis autodidacte pour la préparation de concours
Officier Technicien

Activités militaires principales

- Engagé volontaire le 1^{er} mai 1956 au titre du 26^e RIM.
- En Algérie à compter de septembre 1956, Caporal 01/12/56, Sergent 01/05/1957
- Rengagé au titre du 9^e RCP 1959, Sergent-Chef 01/01/1960
- Blessé le 11 octobre 1960 (jambe droite), blessé à la face le 27 janvier 1962
- Dans les formations sanitaires de l'hôpital Foch de janvier 1962 à juillet 1963 + différents séjours à Foch 63/64
- 150^e RIM à Verdun, chef de section anti-char (canon 106 SR puis missiles ENTAC)
- Sous-Lieutenant OTA le 1^{er} janvier 1968 au 51^e RI puis 67^e RI Soissons
- EAI Montpellier 1971-1975, instructeur qualification des Sous-Officiers
- Commandant de Compagnie au 110^e RI Allemagne 1975-1978
- Commandant de Compagnie puis Officier-Adjoint au Collège militaire d'Autun
- CM 23 à Bourg-en-Bresse adjoint au chef de Corps
- Retraite en 1987 et affectation dans les réserves comme Commandant en Second du 133^e RI, Lieutenant-Colonel 01/10/1992. Rayé des Cadres le 01/04/93 (honorariat du grade)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Dès ma retraite, j'ai été sollicité par les associations d'anciens combattants ou anciens militaires pour prendre des fonctions électives ou administratives.

- Depuis 2003 : Délégué régional Rhône-Alpes de l'UBFT
- Depuis 2008 : Administrateur de l'UBFT
- Pendant 26 ans : Président d'un Club de Tir Sportif – Initiateur et formateur
- Mandat d'administrateur de la Fédération française de Tir.
- Diverses fonctions au sein de la Ligue régionale de tir du Lyonnais : Responsable de compétitions pendant 16 ans - Responsable de la formation des arbitres de cette discipline sportive - Arbitre national ISSF et armes anciennes
- Premier Vice-président de la Ligue de Tir du Lyonnais
- Pendant 12 ans : Président de la 732^e Section des Médailleurs militaires
- Président du Groupement de l'Ain ANOCR (Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite), encore en fonction
- Membre du Conseil Départemental de l'ONAC de l'Ain (Commissions Solidarité et Mémoire)

Décorations

- Officier de la Légion d'honneur 2015
- Médaille militaire en 1962 (titre exceptionnel)
- Commandeur de l'ordre national du Mérite 2007
- Croix de la Valeur militaire
- 2 citations Croix du combattant volontaire AFN
- Médaille d'argent de la Jeunesse et Sports

Distinctions

- Médaille d'argent de l'ONAC, insigne de Porte-drapeau 20 ans SMLH (Ain)
- Mérite Fédéral de la Fédération française de Tir (Grand Officier)

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

11 octobre 1960 : Blessé par balle à la cuisse droite

27 janvier 1962 : Blessé par chevrotine à la face

Invalidité 90 % avec statut des Grands Mutilés de Guerre

Profession de foi

Membre de l'UBFT depuis ma blessure de 1962, encore actif intellectuellement et physiquement, je souhaite poursuivre ma mission auprès de mes camarades « Gueules Cassées » et de notre Association.



DAUTREY Pierre

Membre de l'UBFT

45 364 (Actif)

Date de naissance

18 avril 1964

Situation de famille

Marié, 5 enfants

Adresse

32 rue de l'abbé Groult
75015 Paris
Tél : 09 72 12 19 01

Formation

- 2014 : Institut Français de la Sécurité Aérienne (Paris), expert en sécurité aérienne
- 2009-2010 : Collège de l'OTAN (Rome)
- 2001-2002 : Collège interarmées de défense (Paris)
- 2000-2001 : Mastère spécialisé CASI (Conception et Architecture des Systèmes Informatiques) ENST Paris
- 1999-2000 : École du Personnel Navigant d'Essais et de Réception (Istres), PEXH (pilote d'essais expérimental d'hélicoptères)
- 1988-1989 : École d'Application de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (Dax et Le Cannet des Maures), brevets et qualifications de pilote et de chef de patrouille hélicoptères légers et de manœuvre
- 1987-1988 : École d'Application de l'Artillerie (Draguignan)
- 1984-1987 : École Spéciale Militaire de Saint-Cyr

Activités militaires principales

- 2014 : Président du Conseil Permanent de la Sécurité Aérienne de l'Armée de Terre (CPSAAT)
- 2013-2014 : Chef du bureau plans du JFC Naples
- 2011-2013 : Chef de la division évaluation des opérations du JFC Naples
- 2008-2011 : Colonel adjoint au général commandant la BFST (Brigade des Forces Spéciales Terre)
- 2006-2008 : Chef de corps du DAOS (Détachement ALAT des Opérations Spéciales)
- 2004-2006 : Officier aéromobilité du CDEF (centre de doctrine d'emploi des forces à Paris)
- 2002-2004 : Commandant en second du DAOS (Détachement ALAT des Opérations Spéciales)
- 1996-1999 : Officier opérations du 5^e Régiment d'Hélicoptères de Combat (Pau)
- 1993-1996 : Officier adjoint puis commandant d'escadrille
- 1989-1993 : Chef de patrouille hélicoptère de manœuvre

Décorations

- Officier de la Légion d'honneur
- Officier de l'ordre national du Mérite
- Croix de guerre TOE avec une citation
- Croix de la valeur militaire avec une citation
- Médaille de l'aéronautique
- Croix du combattant
- Médaille outre-mer (agrafes Moyen-Orient, Cambodge, Tchad)
- Médaille d'argent de la Défense nationale
- Titre de reconnaissance de la Nation
- Médaille commémorative française (agrafes Ex-Yougoslavie et Lybie)

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé à la tête le 27 novembre 2003

Taux d'invalidité : 35 %

Profession de foi

Très attentif aux liens de solidarité et de camaraderie entre blessés, j'ai une très haute considération pour l'Union des Blessés de la Face et de la Tête. Ayant toujours été impressionné par le courage et la volonté de nos anciens je suis très honoré de m'investir pour aider à poursuivre leur œuvre au sein du Conseil d'administration de l'UBFT.



DELPLACE Guy

Membre de l'UBFT
40 928 (Actif)

Date de naissance
30 juillet 1933

Situation de famille
Marié, 4 enfants

Adresse
16 impasse des Lilas
70300 Luxeuil-les-Bains
Tél. : 03 84 40 27 11

Formation
CEP - CAP

Activités civiles principales

- 1956-1965 : Enquêteur administratif (77 - Provins)
- 1965-1977 : Surveillant de travaux (60 - Senlis)
- 1977-1993 : Technicien territorial principal (70 - Luxeuil-les-Bains)

Activités militaires principales

1951-1956 : Engagé volontaire dans la Marine Nationale - Quartier maître (Volontaire campagne d'Indochine)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Capitaine honoraire sapeur-pompier (volontaire)
- 1973-1977 : Conseiller technique sport - Direction départementale des sapeurs-pompiers de l'Oise
- 1978-1988 : Président fondateur de la commission départementale des sports sapeurs-pompiers de la Haute-Saône. Création du cross et cyclisme départemental des sapeurs-pompiers et organisation des épreuves.
- 1995-2001 : Adjoint municipal
- 2001-2008 : Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil (CCPL) et conseiller municipal
- Depuis 2006 : Administrateur de l'UBFT
- Depuis 2000 : Membre de la Commission des travaux de l'UBFT
- 2000-2013 : Membre de la Commission d'Audit Interne de l'UBFT
- 2000-2014 : Administrateur de l'ARPAH (ONAC)
- 2006-2011 : Administrateur de l'ONAC
- Depuis 2015 : Membre de la Commission Nationale de la carte du combattant

Décorations

- Médaille militaire
- Croix de guerre TOE avec palme
- Médaille des blessés
- Croix du combattant volontaire
- Médaille des anciens combattants
- Médaille coloniale
- Médaille d'Indochine
- Médaille d'or des sapeurs-pompiers
- Médaille de bronze jeunesse et sports

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé en Indochine le 21 novembre 1952 - Pensionné à 90 % avec statuts + article L 133-1

Profession de foi

Apporter ma volonté et mon dévouement au service des « Gueules Cassées ».



DENYS de BONNAVENTURE Henri

Membre de l'UBFT
41 708 (Actif)

Date de naissance
3 juillet 1939

Situation de famille
Marié, 3 enfants

Adresse
17 rue Ronsard
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 50 73 56 – 06 69 19 01 02

Formation

Droit - Économie

Activités civiles principales

Carrière dans l'automobile (commerce, marketing)
Chef d'entreprise pendant 15 ans

Activités militaires principales

Service militaire (2^e classe) : 2^e Hussards, 2^e Dragons

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Depuis novembre 2010 : Président de l'UBFT
- 2003-2007 : Secrétaire du Conseil d'administration de l'UBFT (Union des Blessés de la Face et de la Tête)
- 2007-2010 : Vice-président de l'UBFT
- Depuis 2012 : Président de la CYP SAS
- Depuis 2011 : Administrateur de l'Institution Nationale des Invalides
- 2000-2014 : Secrétaire général puis président l'ARPAH (Association pour la Réadaptation des Personnes Âgées Handicapées)
- 2003-2015 : Vice-président de l'USLD Sainte-Élisabeth (Unité de Soins de Longue Durée)

Décorations

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Médaille militaire
- Croix de la Valeur militaire

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé en opération en Algérie en mai 1961
Taux d'invalidité : 90 %

Profession de foi

Je souhaite pouvoir continuer à participer activement à la pérennité et au développement de l'UBFT dans un esprit de solidarité et d'ouverture.



DEPREZ Jean

Membre de l'UBFT
44 150 (Actif)

Date de naissance
30 mai 1953

Situation de famille
Veuf

Adresse
7 rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 06 76 99 26 78
Mail : jeandep@wanadoo.fr

Formation

Brevet supérieur technicien de l'armée de Terre (filière sapeur-pompier) niveau 2.

Activités civiles principales

Sapeur-pompier volontaire à l'âge de 16 ans.

Activités militaires principales

- Carrière militaire pendant 38 ans à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris avec le grade de Major
- J'ai servi pendant 25 ans comme opérationnel sur le terrain
- Chef de deux centres de secours à Paris, pendant huit années
- En deuxième partie de carrière préventionniste au sein du bureau prévention de la brigade

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Membre du Conseil d'administration de l'UBFT

Décorations

- Médaille militaire
- Médaille d'or de la Défense nationale
- Médaille d'argent de 2^e classe acte de courage et de dévouement
- 3 médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement.

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessure en service à la suite de l'explosion d'une bouteille de gaz

Acouphènes permanents, perte auditive et de sélectivité 20 % et 10 %

Profession de foi

Depuis mon adhésion à l'UBFT je me suis investi au sein de la commission travaux de l'Union comme conseiller technique chargé des mesures de prévention et de mise en conformité des bâtiments.

Suivi des différents chantiers d'aménagements au Coudon fin des années 1990, Moussy-le-Vieux pour l'extension et la mise en conformité administrative des chambres du siège. Je suis également Délégué régional de la délégation « Champagne-Ardenne ».



LARGE Dominique

Membre de l'UBFT

80 877 (Actif)

Date de naissance

8 novembre 1962

Situation de famille

Marié, 2 enfants de 17 et 20 ans

Adresse

Caserne Nouvelle France
82 rue du Faubourg-Poissonnière
75010 Paris
Tél. : 07 67 92 31 67

Formation

- Bac F3 électrotechnique
- Diplôme d'officier de sécurité régional titulaire

Activités militaires principales

- 1983 – 1984 : Élève gendarme à Chaumont
- 1984 – 1989 : Gendarme grenadier voltigeur à l'EGM 3/20 Auxerre
- 1989 – 1991 : Chef de groupe à l'Escadron de Gendarmerie Mobile 3/20 Auxerre
- 1991 – 1994 : Chef de groupe à l'EGM 2/18 Wissembourg
- 1994 – 1994 : Chef de groupe à l'EGM 22/7 Wissembourg
- 1994 – 2000 : Chef de groupe à l'EGM 23/7 Sélestat
- 2000 – 2003 : Rédacteur Section Gendarmerie Mobile Direction Générale à Paris
- 2003 – 2009 : Chef secrétaire du Conseil de la Fonction Militaire de la Gendarmerie à Paris
- 2009 – 2012 : Commandant peloton du Peloton des Renforts Extérieurs à Malakoff
- 2012 – 2015 : Chef du bureau de planification et gestion de crise – Direction de l'Ordre Public et de la Circulation – Préfecture de police à Paris
- 2015 – 2017 : Chargé de mission, adjoint au chef du Bureau des Infrastructures de l'état-major de la région de gendarmerie d'Ile-de-France

- 2017 – à ce jour : Officier de sécurité régional pour la Région de Gendarmerie d'Ile-de-France en charge notamment de la sécurité des casernes, des militaires et de leurs familles
- Total des services au 31 décembre 2017 : 36 ans et 5 mois

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Président d'une association de parents d'élèves (BVE Bien Vivre à l'École) de 2004 à 2008 à le Plessis-Robinson (92)

Décorations

Médaille d'or de la Défense nationale agrafe Gendarmerie Nationale le 1^{er} janvier 1996

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

- Le 20.01.1992, déplacé avec un groupe de son unité lors de la catastrophe aérienne du Mont Sainte-Odile, fait l'objet d'une blessure post-traumatique décelée le 05.12.2006. Pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre au taux de 60 % à titre définitif et actuellement en aggravation
- Le 02.12.1992, déplacé avec son unité lors d'un maintien de l'ordre à Strasbourg, fait l'objet d'un accident par l'explosion de plusieurs grenades dans le fourgon-car (IRC n° 224/92 du 06.01.1993 – 7^e Légion de gendarmerie mobile)
- Le 04.08.2016, à la fin du service est témoin d'un accident de la circulation. D'initiative, il se porte immédiatement au secours du conducteur du scooter en perte de connaissance. Par sa réactivité et sa compétence, il parvient à le réanimer et à le maintenir conscient jusqu'à l'arrivée des secours. Il est blessé par contact sanguin

Profession de foi

Faire partie du Conseil d'administration des « Gueules Cassées » serait pour moi un vœu très cher afin d'être aux côtés de nos camarades blessés et de permettre à tous les militaires de la gendarmerie en activité de découvrir les grands enjeux de l'association.



LOUVRIER Jean-François

Membre de l'UBFT

80 589 (Actif)

Date de naissance

22 août 1949

Situation de famille

Marié, 3 enfants

Adresse

3 impasse des Palombes

64230 Lescar

Tél. : 06 08 27 79 28

Formation

- École militaire interarmes : 1972
- Diplôme d'Enseignement Militaire Supérieur - Compiègne : 1986
- Deug de droit : 1992
- Institut de Promotion Commercial CCI Lescar : 1996

Activités civiles principales

Conseiller en investissement

Activités militaires principales

- 1968 : engagement École des Transmissions Agen
- 1972 : EMIA Coëtquidan
- Carrière dans l'armée de Terre, régiment d'artillerie, instructeur EMIA, officier d'état-major 1^{er} Corps d'Armée, 11^e Division Parachutiste, École des Troupes Aéroportées

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Vice-président « Commission solidarité » à l'ONAC
- Délégué régional UBFT
- Président Départemental 40/64 de l'Épaulette
- Secrétaire général OGEC Notre-Dame Lescar
- Membre CA Amicale de l'École des Troupes Aéroportées

Décorations

- Officier de l'ordre national du Mérite
- Médaille de la Défense nationale
- Médaille des services militaires volontaires

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé hors conflit en service commandé

Taux d'invalidité 80 %

Profession de foi

Aider les adhérents de notre Association dans la continuité de nos membres fondateurs qui ont su insuffler un esprit de solidarité et d'entraide au sein de l'UBFT.



PICARDAT Jean

Membre de l'UBFT
43 381 (Actif)

Date de naissance
5 mars 1963

Situation de famille
Veuf, 4 enfants

Adresse
1 rue Victor Jacquemont
37200 Tours

Formation

CT1 : Infanterie
CT2 : Archives-Documentaliste
Militaire de carrière, 35 ans d'armée

Activités militaires principales

- 1983 - 1989 92^e RI
- 1989 - 2008 CAPM (Pau)
- 2008 - 2013 27^e BCA
- 2013 - 2016 (Réformé) SHD (Vincennes) - Adjudant Chef

Décorations

- Officier de la Légion d'honneur art. R43 Décret du 25/06/2015
- Médaille militaire
- Croix de la Valeur militaire avec palme
- Croix du combattant
- Médaille d'outre-mer (Liban)
- Médaille de la Défense nationale
- Médaille des Blessés, ONU Liban
- Titre de reconnaissance de la Nation

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessure au combat (IED) Liban
100 % + 41° article L 133-1

Profession de foi

Je souhaite continuer à servir mes camarades au sein de l'UBFT dans un esprit de solidarité et de dévouement total.



SIVA Prédibane

Membre de l'UBFT
45 365 (Actif)

Date de naissance
16 août 1962

Situation de famille
Marié, 2 enfants

Adresse
154 avenue du Débarquement
Mas Pondy
83120 Sainte-Maxime

Formation

- Chargé de la Communication et de la Prestation
- Communication Audiovisuelle
- Photographe Aérien
- Plusieurs formations militaires techniques

Activités civiles principales

- Élu Conseiller Asie-Océanie à l'Assemblée des Français de l'étranger (2014-2020) Membre de la Commission des Affaires Sociales et des Anciens Combattants
- Élu Conseiller Consulaire 2^e Circonscription de l'Inde (2014-2020)

Activités militaires principales

- Sous-officier à la retraite de l'ALAT (22 ans de service)
- Chargé de la Communication audiovisuelle

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- 2018-2019 : Président Rotary Port Pondichéry
- 2018 : Président UNSOR Section de Pondichéry
- 2017 : Trésorier de l'Association du Comité de Mémoire des Français de l'étranger
- 2015 : Administrateur de l'UFE Monde Paris, élu 2015-2021 Membre de la Commission de la Communication
- 2012 : Président de l'Union des Français de l'étranger (UFE) Inde, Pondichéry
- 2011-2018 : Président Association Nationale des Titulaires du Titre de Reconnaissance de la Nation, ANT-TRN Section Inde à Pondichéry (2 Mandats de 3 ans)

- 2011-2017 : Administrateur de l'Alliance Française de Pondichéry
- 2005 : Président Fondateur Association Nationale Amis de Pondichéry (ANAP) à Sainte-Maxime

Décorations

- Croix du combattant - Carte du combattant
- Médaille d'outre-mer Tchad Mission d'assistance extérieure
- Médaille de la Défense nationale échelon or avec agrafe « aviation légère »
- Titre de reconnaissance de la Nation

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Titulaire de la carte d'invalidité, invalide à 80 % en service commandé

Profession de foi

Membre de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules Cassées » Sourire quand même, depuis plus de 10 ans, je porte une grande attention et valeur à notre Association. Installé à Pondichéry depuis 2009, après une carrière dans l'ALAT, je suis, depuis maintenant 15 ans, un jeune retraité militaire de 55 ans.

Je consacre mon temps et mon énergie citoyenne, humanitaire, sociale et associative ; Président fondateur de l'Association Nationale Amis de Pondichéry (ANAP) à Sainte-Maxime, Président de l'Union des Français de l'étranger Inde-Pondichéry, Administrateur de l'UFE Monde à Paris, Président de l'Union Nationale des Sous-officiers en Retraite Section de Pondichéry, Président Rotary Club Port à Pondichéry, Membre Administrateur à l'ONACVG de Pondichéry, mon implication au service des autres est ancienne et sincère.

Élu en 2014, Conseiller Asie-Océanie à l'Assemblée des Français de l'étranger à Paris, j'allie désormais le travail de terrain dans les circonscriptions de Pondichéry et d'Asie-Océanie, et activités aux services de l'ensemble de la Communauté Française établie hors de France.

Libre de toute activité professionnelle, je souhaite m'investir davantage dans la vie de l'UBFT, je me déplace régulièrement à Paris, notamment dans le cadre de mes mandats à l'AFE et à l'UFE et serais en mesure de participer pleinement à l'activité du Conseil d'administration de l'UBFT.

Je souhaite mettre mes compétences, mon réseau, mon temps, mon dynamisme et mes idées en tant qu'administrateur au service du développement de l'UBFT.



TRICOT Pierre

Membre de l'UBFT

70 258 (Actif)

Date de naissance

24 novembre 1960

Situation de famille

Marié, 4 enfants

Adresse

42 rue Bretonneau
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél : 02 47 54 90 96 – 06 08 51 06 50
pierretretricot@wanadoo.fr

Formation

- 1983 : Diplôme universitaire en Technologie « Génie Mécanique »
- 1989 : Diplôme de l'École militaire interarmes
- 1992 : Diplôme de Qualification Militaire (DQM)

Activités militaires principales

- 1983 à 1987 : Aspirant, Sous-Lieutenant et Lieutenant (ORSA) chef de peloton d'instruction et chef de peloton de chars AMX 30 au 12^e Régiment de Cuirassiers à Mülheim (FFA)
- 1987-1989 : Élève Officier, Sous-Lieutenant, École Militaire Inter Armes à Coëtquidan
- 1989-1990 : Lieutenant, stagiaire Division d'Application EAABC à Saumur
- 1990-1993 : Chef de peloton, escadron anti-char, Régiment d'Infanterie Chars de Marine (RICM) à Vannes
- Avril à septembre 1992 : Opération extérieures en ex-Yougoslavie au sein de la FORPRONU.
- 1993 à 1994 : Capitaine, Conseiller infanterie et blindé, mission d'assistance militaire technique auprès de la garde présidentielle en Guinée Conakry. Blessé en service par explosion le 9 novembre 1994.
- Réformé, radié du service actif et mis en position de retraite le 1^{er} novembre 1996
- Capitaine honoraire des Troupes de Marine

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Union des blessés de la Face et de la Tête :

- Administrateur depuis octobre 2015
- Représentant de l'UBFT au conseil d'administration de l'UFAC depuis janvier 2016

Aveugles de Guerre :

- De 2002 à 2006 : administrateur et vice-président de l'Union des Aveugles de Guerre
- Secrétaire général de 2006 à 2015
- Président de la Fondation des Aveugles de Guerre depuis sa création en janvier 2011
- Représentant de l'UAG puis de la FAG au Comité d'Entente des associations des GIG. Membre du groupe de travail sur la refonte du code des PMI (2014 à 2017)
- Depuis 2010, administrateur de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes (CFPSAA)

Association Valentin Haüy « au service des aveugles et des malvoyants » (AVH) :

- Administrateur national depuis 2001.
- Membre du comité de gestion du Fond Central de Solidarité.
- Vice-président du comité de Tours et d'Indre-et-Loire de l'AVH depuis 1999.
- Formateur bénévole en informatique
- Représentant associatif au sein de :
 - Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Titulaire (2006 à 2014) puis membre suppléant
 - Commissions Communales d'Accessibilité (CCAPH) de « Tours Métropole », Tours et Saint-Cyr-sur-Loire

Autre :

- Président depuis 2002 d'une association paroissiale « Conférence Saint-Vincent de Paul »

Décorations

- Chevalier de la Légion d'honneur (décret du 24/02/1995)
- Croix du combattant (Carte du combattant 20/05/2015)
- Titre de reconnaissance de la Nation « Opérations extérieures »
- Médaille d'argent de la Défense nationale « Troupes de Marine »
- Médaille commémorative FORPRONU

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Aveugle, polycrâblage de la face, blessé aux avant-bras : article L. 133-1, 100 % + 23 °

Profession de foi

En proposant ma candidature pour le renouvellement de mon mandat d'administrateur de l'UBFT, je souhaite pouvoir continuer à apporter mon expérience du milieu associatif, anciens combattants, invalides militaires et civils, pensions des conjoints survivants, action sociale.



VOISIN Serge

Membre de l'UBFT
80 405 (Actif)

Date de naissance
9 mai 1960

Situation de famille
Marié, 2 enfants

Adresse
62 rue du Président Loubet
50100 Cherbourg
Tél. : 02 33 52 92 67

Formation
DEUG Management

Activités militaires principales
Nageur de combat (Major)

Décorations
- Officier de la Légion d'honneur
- Médaillé militaire

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité
Blessé en service le 11 juin 1987 lors de la neutralisation d'un colis piégé. Amputation des deux avant-bras, fracas facial important, atteinte pulmonaire
Titulaire d'une Pension Militaire d'Invalidité (PMI) de 100 % et 104° double art. L 133-1

Profession de foi
Je désire, par cette candidature, m'investir, me rendre disponible auprès de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête afin de participer à la défense des droits des membres tout en contribuant activement à la vie de sa Fondation.

**RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE
DU MERCREDI 13 JUIN 2018
ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2018**

Résolution N°1

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activités 2017, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions

Résolution N°2

Approbation des comptes

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2017 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Résolution N°3

Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable excédentaire de l'exercice d'un montant de 6 611 474 euros de la façon suivante :

- Imputation de la charge de 10 000 000 € correspondant à la dotation réalisée au cours de l'exercice à la Fondation des Gueules cassées sur la réserve qui avait été constituée lors de la dernière Assemblée générale. Ce compte de réserve est ainsi soldé.
- Le solde soit 16 611 474 € est affecté en report à nouveau qui passe ainsi de 10 946 437 € à 27 557 911 €.

Par ailleurs le Conseil d'administration, en séance du 18 octobre 2017, ayant décidé d'abandonner le projet de construction d'une Résidence Séniors de grande envergure au Domaine des Gueules Cassées, l'assemblée générale décide de réaffecter la réserve de 12 000 000 € constituée à cet effet en réserve pour restructuration et modernisation du domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

- Les autres réserves restent inchangées,

Résolution N°4

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2018, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

